COMMUNE DE
VILLARS-SAINTE-CROIX

Rapport de gestion 2024

RAPPORT

de la Municipalité de Villars-Ste-Croix au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2024

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1er juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2024.

* * * * * * * * *

TABLE DES MATIÈRES

1. Administration générale ..... **page 05**
1. Municipalité et Conseil général ..... page 07
2. RH – Personnel, ressources humaines ..... page 12
3. Culture ..... page 13
4. Bureau Intermunicipal BI ..... page 15.
5. TL Transports Lausannois ..... page 16

2. Finances ..... **page 17**
1. Finances ..... page 19

3. Domaines et bâtiments ..... **page 25**
1. Principaux équipements et travaux effectués en 2024 ..... page 27
2. Forêts ..... page 27

4. Travaux ..... **page 29**
1. Urbanisme ..... page 31
2. Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL) ..... page 31
3. Déchets ..... page 32
4. Déchèterie intercommunale ..... page 33
5. L'emplacement de l'éco point ..... page 34
6. Recyclo ..... page 34
7. Evacuation et assainissement des eaux ..... page 34

5. Instruction publique, jeunesse, culture et églises ..... **page 37**
1. Cultes ..... page 39
2. Écoles ..... page 39

6. Sécurité ..... **page 45**
1. Police Ouest Lausannois (POL) ..... page 47
2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge ..... page 47
3. Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest Lausannois (ORPC-ROL) ..... page 48
4. Contrôle de l'habitant – Office de la population ..... page 49

7. Affaires sociales ..... **page 53**
1. ARASOL ..... page 55
2. APREMADOL ..... page 55
3. Conférence des municipaux du social ..... page 56
4. Chômage ..... page 57
5. Ainés ..... page 57
6. Plan canicule ..... page 57
7. Transports de personnes à mobilité réduite ..... page 58
8. Plateforme jeunesse ..... page 58
9. Animateur jeunesse communal ..... page 59
10. Passeport Vacances ..... page 59
11. BussiVillAje ..... page 60

8. Services industriels ..... **page 65**
1. Eau potable ..... page 67
2. Climat et durabilité ..... page 67

Conclusions ..... **page 68**

Administration générale

1

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**1**
Dicastère	Administration générale – ressources humaines
Municipaux responsables	M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta
Suppléants	Mme Nicole Cattano M. Vincenzo Camuglia

Associations liées et responsable	
Union des Communes Vaudoises – UCV	G. Cherix
Association des Communes Vaudoises – AdCV	G. Cherix
Prix Wakker	G. Cherix
Bureau Intermunicipal – BI	G. Cherix
Transports Lausannois – TL	G. Cherix
Lausanne Région	G. Cherix
Théâtre Kleber Méleau – TKM	N. Cassetta
Sociétés locales	N. Cassetta

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Municipalité et Conseil général

Répartition des dicastères au sein de la Municipalité	
Georges Cherix, Syndic *Nicole Cattano, suppléante*	Administration générale Transports publics et mobilité Finances Urbanisme Terrains communaux
Vincenzo Camuglia, municipal *Georges Cherix, suppléant*	Parcs et cimetière Routes et éclairage public Bâtiments communaux
Nicole Cattano, municipale *Frédéric Strittmatter, suppléant*	Gestion du personnel Instruction publique et jeunesse Affaires sociales
Nicola Cassetta, vice-syndic *Vincenzo Camuglia, suppléant*	Égouts, épuration Services industriels Culture et sports Déchets Cultes Sociétés locales
Frédéric Strittmatter, municipal *Nicola Cassetta, suppléant*	Forêts Police Protection civile Défense incendie

	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Frédéric Strittmatter	Nicola Cassetta	Nicole Cattano
Heures forfait	467	349	349	349	349
Heures vacations	649	272	404	436	513

Etats des membres au 31 décembre 2024

1. M. Ambrosio Bruno
2. M. Angiolini Federico
3. M. Artar Michel
4. Mme Barbey Nadia
5. M. Bartolucci Enzo
6. Mme Bartolucci Marielle
7. M. Baur Christian
8. M. Bolognese Giorgio
9. Mme Boss Vreni
10. Mme Bruno Loredana
11. Mme Cassetta Paola
12. M. Cattano Vincenzo
13. Mme Cochard Anita
32. Mme Lapaire Maud
33. Mme Lo Niglio Magalie
34. M. Lo Niglio Silvio
35. M. Mailler Axel
36. Mme Maiurano-Wendelstigh Romina
37. M. Marendaz Alain
38. Mme Martins-Ferreira Jost Rita
39. Mme Mika Frances
40. M. Mini André
41. M. Mini Pascal
42. Mme Monnier Antonina
43. M. Mons Frank
44. Mme Mosbahi Monika

14. Mme Cornaz Mélanie
15. Mme Cuérel Claudine
16. Mme Cuérel Françoise
17. M. Cunha Joao
18. M. David Pierre
19. M. Denoréaz Daniel-André
20. M. Dolci Raffaello
21. M. Emmanouil Constantin
22. M. Favez André
23. M. Ferreira Jost Thiago
24. Mme Frusciante Tiziana
25. M. Furrer Marc
26. M. Guerry Xavier
27. M. Jan Eric
28. Mme Jenny Yvette
29. Mme Keuffer-dit-Barrelet Mélanie
30. M. Kortchnoï Igor
31. Mme Lapaire Marylène
45. M. Muller Pascal
46. Mme Pastoris Anne-Sophie
47. M. Perna Claudio
48. Mme Perna Illuminata
49. Mme Pernet Jacqueline
50. Mme Perrudet Susanne
51. Mme Pilloud Vivette
52. Mme Poget Margarete
53. Mme Pollet Ariane
54. Mme Reed-Peek Christèle
55. Mme Riche Yolande
56. Mme Salvadori Ben Mabrouk Nathalie
57. Mme Schir Margaux
58. M. Strub Bruno
59. M. Turra Alan
60. M. Triponez Blaise
61. M. Zumbrunnen Jean-Jacques

Composition du bureau du 1er janvier au 31 décembre 2024

Présidente : Mme Bartolucci Marielle

Vice-Présidente : Mme Perna Illuminata

Scrutateurs : Mme Monnier Antonina
M. Cattano Vincenzo

Scrutatrices suppléantes : Mme Cuérel Françoise
Mme Pernet Jacqueline jusqu'au 30.06.2024
Mme Cassetta Paola dès le 01.07.2024

Secrétaire : Mme Cochard Anita

Commissions et délégations du Conseil général du 1er janvier au 31 décembre 2024

Recours en matière d'impôts
M. Jan Eric
M. Mini André
Mme Poget Margarete
M. Lo Niglio Silvio

Conseil intercommunal ARASOL
Mme Pernet Jacqueline
M. Guerry Xavier

Délégués BussiVillaje
Mme Barbey Nadia
Mme Lo Niglio Magalie
M. Furrer Marc, suppléant

Conseil intercommunal ORPC
M. David Pierre
M. Kortchnoï Igor
M. Mini André, suppléant, dès le 09.03.2024

Conseil intercommunal Police Ouest
Mme Perna Illuminata
Mme Monnier Antonina

Délégué SDIS
M. Mini André

Gestion/Finances
1er janvier au 30 juin
Mme Riche Yolande, Présidente
M. Muller Pascal, Vice-Président
M. Artar Michel, membre
Mme Pilloud Vivette, membre
M. Furrer Marc, suppléant

Gestion/Finances
1er juillet au 31 décembre
M. Muller Pascal, Président
M. Artar Michel, vice-Président
Mme Pilloud Vivette, membre
M. Furrer Marc, membre
M. Guerry Xavier, suppléant

Décisions du Conseil Général

Séance du 21 mars 2024

Membres actifs : 45 – Présents : 34 – Excusés : 11 – Absent : 0

Assermentation : Mmes Frusciante Tiziana - Bruno Loredana – Maiurano Vendelstigh Romina - Schir Margaux - Lapaire Marylène - Lapaire Maud - Pastoris Anne-Sophie - Mika Frances - Salvadori Ben Mabrouk Nathalie - Reed-Peek Christelle - Keuffer dit Barrelet Mélanie - Cornaz Mélanie - Martins Ferreira Jost Rita et MM Angiolini Federico - Lucarelli Bruno - Emmanouil Constantin - Turra Alan

- **Préavis municipal n° 1/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 60'000.00 pour des travaux urgents au cimetière de Villars-Ste-Croix : aménagement de places pour les tombes.**

Vote :
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 60'000.00 pour des travaux au cimetière de Villars-Ste-Croix : aménagement de places pour les tombes,
- de financer CHF 60'000.00 par la trésorerie courante,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 60'000.00 par le compte n° 440.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n°1/2024 est accepté tel que présenté par 31 voix oui, 9 voix non et 8 abstentions.

- **Préavis municipal n° 2/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 170'000.00 pour la révision du plan d'affectation communal (PACom).**

Vote :
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 170'000.00 pour la révision du plan d'affectation communal (PACom),
- de financer CHF 170'000.00 par la trésorerie courante,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 170'000.00 par le compte n° 420.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n° 2/2024 est accepté, par 30 voix oui, 6 voix non et 10 abstentions.

- **Préavis municipal n° 3/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 412'000.00 pour l'implantation de deux salles de classe provisoires dans deux conteneurs superposés.**

Vote :
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 412'000.00 pour l'implantation de deux salles de classe provisoires dans deux conteneurs superposés,
- de financer CHF 412'000.00 par un prélèvement sur le compte de réserves pour investissements futurs 9282.3,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation pour la durée de cette installation provisoire.

Le préavis municipal n° 3/2024 est accepté, moins 1 abstention.

Séance du 27 juin 2024

Membres actifs : 61 – Présents : 39 – Excusés : 18 – Absent : 4

Démission : Mme Romon Monique

- **Préavis municipal n° 4/2024 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2023.**

Vote :
- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2023 avec un excédent de revenus de CHF 7'139.48 tels que présentés,
- d'adopter le bilan au 31 décembre 2023 tel que présenté,
- de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse Communale de sa gestion pour l'année 2023.

Le préavis municipal n° 4/2024 est accepté à l'unanimité.

Séance extraordinaire du 12 septembre 2024

Membres actifs : 60 – Présents : 38 – Excusés : 20 – Absent : 2

Démission : M. Lucarelli Franco

- **Préavis municipal n° 6/2024 relatif à la réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable reliant le réseau de l'EIEVMV au réseau de la commune de Villars-Ste-Croix.**

Vote :
- d'approuver la réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable reliant le réseau de l'EIEVMV au réseau de la Commune de Villars-Ste-Croix,
- d'accorder un crédit de CHF 620'000.00 à l'EIEVMV pour la réalisation de ces travaux respectivement CHF 214'000.00 pour Villars-Ste-Croix,
- d'autoriser l'EIEVMV à conclure le financement nécessaire aux meilleures conditions du marché,
- d'imputer les charges d'amortissement et d'intérêts dans les comptes de fonctionnement de l'EIEVMV.

Information sur le principe d'amortissement :
Le montant de CHF 620'000.00 est amorti sur une période de 60 ans, dès l'année qui suit le début de l'utilisation.

Le préavis municipal n° 6/2024 est accepté moins 1 abstention.

Préavis municipal N° 7/2024 relatif à la réfection de la chape des deux cuves du réservoir de l'EIEVMV.

Vote :
- d'approuver la réfection de la chape des deux cuves du réservoir de l'EIEVMV,
- d'accorder un crédit de CHF 500'000.00 à l'EIEVMV pour la réalisation de ces travaux, respectivement CHF 173'000.00 pour Villars-Ste-Croix,
- d'autoriser l'EIEVMV à conclure le financement nécessaire aux meilleures conditions du marché,
- d'imputer les charges d'amortissement et d'intérêts dans les comptes de fonctionnement de l'EIEVMV.

Information sur les durées obligatoires d'amortissements :
Le montant de CHF 500'000.00 est amorti sur une période de 60 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoires édictées par le manuel MCH2, dès l'année qui suit le début de l'utilisation.

Le préavis municipal n° 7/2023 est accepté moins 1 voix contre.

Séance du 12 décembre 2024

Membres actifs : 60 – Présents : 37 – Excusés : 20 – Absent : 3

Assermentation : M. Dolci Raffaello

- **Préavis municipal n° 5/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 592'000.00 pour le remplacement de conduites d'eau potable entre les carrefours les Chênes/Sansy et Sansy/route de Sullens, en bordure du chemin de la Vignettaz et dans l'impasse de la Fornache ainsi que la pose d'une nouvelle conduite de bouclage.**

Vote :
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 592'000.00 pour le remplacement de conduites d'eau potable entre les carrefours les Chênes/Sansy et Sansy/route de Sullens, en bordure du chemin de la Vignettaz et dans l'impasse de la Fornache ainsi que la pose d'une nouvelle conduite de bouclage,
- de financer CHF 592'000.00 par la trésorerie courante,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation,
- le montant sera amorti par un amortissement budgétaire par le compte 810.331.

Le préavis municipal n° 5/2024 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 8/2024 relatif à la convention de subventionnement multipartite 2025-2028 entre la commune de Villars-Ste-Croix et la fondation du TKM - Théâtre Klebert-Méleau.**

Vote :
- d'autoriser la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et les Communes fondatrices une Convention de subventionnement multipartite de quatre ans, de 2025 à 2028,
- que soient portées aux budgets 2025 et suivants les charges inhérentes au présent préavis telles que décrites au chapitre 4 des incidences financières.

Le préavis municipal n°8/2024 est accepté moins 2 abstentions.

- **Préavis municipal N° 9/2024 relatif au budget 2025.**

Vote :
- d'adopter le budget pour l'année 2025, avec un déficit de CHF 493'114.00, tel que présenté par la Municipalité.

Le préavis municipal n°9/2024 est accepté moins 1 abstention.

- **Préavis municipal n° 10/2024 relatif au règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires de la commune de Villars-Ste-Croix.**

Vote :
- d'adopter le règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires,
- de charger la Municipalité de fixer son entrée en vigueur, en principe au 1er janvier 2025, sous réserve de son approbation par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport.

Le préavis municipal n°10/2024 est accepté moins 2 abstentions.

- **Préavis municipal n° 11/2024 relatif à l'adoption du plan d'affectation (PA) Croix du Péage portant sur la zone industrielle de Villars-Ste-Croix.**

Vote :
- d'adopter le plan d'affectation (Croix-du-Péage) et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique 25 mai au 24 juin 2024,
- d'adopter la modification, mentionnée du chapitre 8 du présent préavis, apportée au Règlement du plan d'affectation Croix-du-Péage,
- d'approuver les propositions de réponses aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du plan d'affectation Croix-du-Péage et de lever les oppositions,
- de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan de quartier « Croix-du-Péage ».

Le préavis municipal n°11/2024 est accepté moins 3 abstentions.

2. RH – Personnel, ressources humaines

Au 31 décembre 2024, la Commune de Villars-Ste-Croix compte six employés communaux, représentant un total de 4,9 ETP (équivalents temps plein).

- 1,8 ETP sont dédiés à la voirie et à la conciergerie.
  Le poste de conciergerie a été augmenté de 10 % dès le 1er septembre 2024, en lien avec les besoins supplémentaires liés à l'entretien du portacabine scolaire provisoire.

- 3,1 ETP sont affectés à l'administration communale, comprenant :
  - la secrétaire municipale
  - le secrétaire municipal adjoint
  - la boursière
  - la préposée au contrôle des habitants

Dans le cadre de la migration vers le programme de comptabilité MCH2, une aide auxiliaire a été engagée dès le 1er juin 2024, à raison d'une demi-journée hebdomadaire, afin de soutenir la gestion des factures et de soulager la boursière.

Évaluations et conditions de travail

Les entretiens individuels annuels avec le personnel ont été conduits par la Municipalité en fin d'année, afin de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer les objectifs pour l'année suivante.

Conformément au règlement du personnel, la Municipalité a décidé d'indexer les salaires de 0,7 % au 1er janvier 2025, sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) de novembre 2024.

Les collaborateurs ont pu participer à des formations continues, dont certaines ont également été suivies par des membres de la Municipalité (ex.– LPRPnP, le forum des entreprises à Renens consacré à l'IA, protection de la population, NPIV, marchés publics, géothermie, PDCn).

Amélioration des conditions de travail

Dans une perspective d'ergonomie et de bien-être, des bureaux réglables en hauteur ont été installés pour les postes de travail administratifs. Un réaménagement du système de climatisation a également été réalisé pour améliorer le confort au sein des locaux.

Une journée de travail extra muros s'est tenue au refuge Tresy II, réunissant les collaborateurs et la Municipalité. Cette rencontre a notamment permis de travailler sur la préparation du budget 2025, ainsi que sur des réflexions relatives au développement futur de la commune.Nouveau paragraphe : La Municipalité a reçu en fin d'année la démission de la surveillante du refuge. Un tout ménage a été envoyé, afin de recruter 2 surveillant-e-s pour 2025. La démission du deuxième moniteur des jeunes a également été reçue.

3. Culture

Sociétés locales

- Cercle des Loisirs
- Gym hommes de Villar-Ste-Croix
- VSC Events
- Harmonie du Pontet

La Municipalité a poursuivi ses efforts en faveur des sociétés locales en mettant à leur disposition des infrastructures communales et en octroyant des soutiens financiers ciblés. Ces associations ont, de leur côté, contribué à la dynamique villageoise en proposant des activités variées et de qualité, renforçant ainsi le tissu social et la convivialité au sein de la commune.

En 2024, plusieurs manifestations ont pu se tenir, parmi lesquelles :

Date	Société organisatrice	Manifestation
01.02.2024	Cercle des Loisirs	Café croissant
15.03.2024	Cercle des Loisirs	Tournois de Briscola
23.03.2024	VSC Events	Pâques lapin coquin
21.04.2024	Municipalité	Mise de bois et coup de balai
03.05.2024	Cercle des Loisirs	Tournoi de Chibre
26.05.2024	Gym hommes	Sortie à vélo
31.05.2024	Cercle des Loisirs	Repas de rencontre
23.06.2024	Mme Cuérel	Marché de Villars-Ste-Croix
22.08.2024	Municipalité	Cinéma open air
07.09.2024	Gym hommes	Joutes sportives
22.09.2024	Sociétés locales	Cap sur l'Ouest
26.10.2024	VSC Events	Halloween
01.11.2024	Cercle des Loisirs	Soirée jeux jeunesse
08.11.2024	Cercle des Loisirs	Tournoi de Chibre
04.12.2024	VSC Events	St Nicolas
16.12.2024	Administration	Vente des sapins de Noël

Subventions

La Commune de Villars-Ste-Croix soutient l'accès à la culture en subventionnant l'achat de billets pour diverses représentations artistiques. En 2024, ce soutien a concerné les institutions suivantes :

- le Béjart Ballet Lausanne,
- le Théâtre de Vidy-Lausanne,
- l'Orchestre de chambre de Lausanne
- L'opéra de Lausanne.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Une nouvelle convention de subventionnement multipartite a été conclue pour les années 2025 à 2028 entre le Canton de Vaud et les dix communes fondatrices suivantes : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxtens-Mézery, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Dans le cadre de cet accord, chaque commune participante verse une subvention ordinaire de CHF 8.00 par habitant, calculée sur la base des données de Statistique Vaud 2022. Le Canton de Vaud contribue à hauteur de CHF 480'000.00, tandis que la Commune de Renens accorde un soutien complémentaire de CHF 10'000.– par année.

Zigzag

La Commune a également soutenu le théâtre Zigzag par une contribution de CHF 1.00 par habitant.

4. Bureau Intermunicipal (BI)

Le syndic a pris part à cinq séances du Bureau intermunicipal, organe réunissant les huit syndics du district. Quatre de ces réunions se sont tenues sous la présidence de Villars-Ste-Croix.

16e séance – 25 janvier 2024 à Villars-Ste-Croix

- Présentation d'une situation relative à l'arrivée des gens du voyage
- État d'avancement du projet NPIV
- Premiers échanges autour de l'usage de l'intelligence artificielle dans les administrations communales

17e séance – 14 mars 2024 à Villars-Ste-Croix

- Partage d'expériences concernant les relations entre les Municipalités et les Conseils généraux/communaux
- Discussion sur la redistribution de la taxe de séjour par la FERL
- Réflexion sur les contributions aux équipements communautaires

18e séance – 2 mai 2024 à Villars-Ste-Croix

- Présentation de M. Benoît Biéler, directeur du SDOL
- Poursuite des discussions sur la redistribution de la taxe de séjour (FERL)
- Examen d'une demande de rencontre formulée par la Compagnie La Ruche
- Information relative au départ de la Préfète, Mme Anne Marion-Freiss
- Validation des comptes 2023 de l'Inspection Intercommunale des Chantiers
- Prise en compte d'un courrier de la CMSOL daté du 28 mars 2024

19e séance – 20 juin 2024 à Villars-Ste-Croix

- Audition de représentants de l'ORIF et du projet culturel La Ruche
- Suite de la discussion sur la taxe de séjour (FERL)
- Échange sur les activités sportives de plein air à encourager sur les terrains communaux
- Point de situation concernant les gens du voyage
- Application du règlement intercommunal relatif aux remboursements de frais politiques selon les lignes directrices de l'UCV

20e séance – 25 septembre 2024 à Bussigny

- Présentation de M. Laurent Rossel, Inspecteur intercommunal des chantiers
- Validation du budget 2025 de l'Inspection Intercommunale des Chantiers
- Désignation d'un nouveau représentant auprès du bureau de coordination de Lausanne Région
- Examen d'une demande de soutien communal au projet La Ruche
- Point de situation sur la place d'accueil intercommunale destinée aux Yéniches suisses sur le site des « Îles » à Bussigny.

5. Transports Lausannois (TL)

Le rapport de gestion complet des TL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : https://www.t-l.ch/nous-connaitre/lentreprise/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

Finances

2

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**2**
Dicastère	Finances
Municipal responsable	M. Georges Cherix, Syndic
Suppléants	Mme Nicole Cattano

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Finances

Les comptes 2024 présentent un excédent de produit de CHF 10'804.36, suite à la décision d'une attribution au fonds de réserve générale de CHF 60'000.00, alors qu'une perte de CHF 421'571.00 était prévue au budget.

Revenu

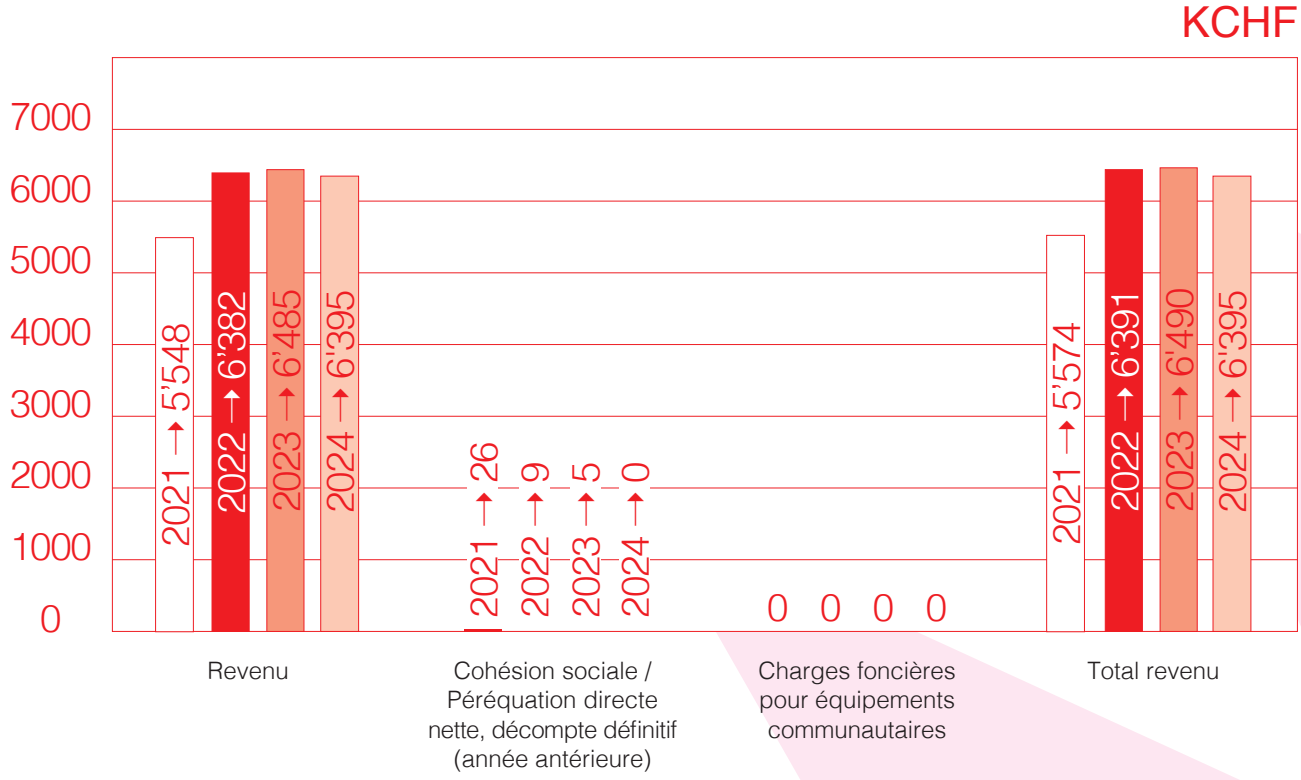

Charges

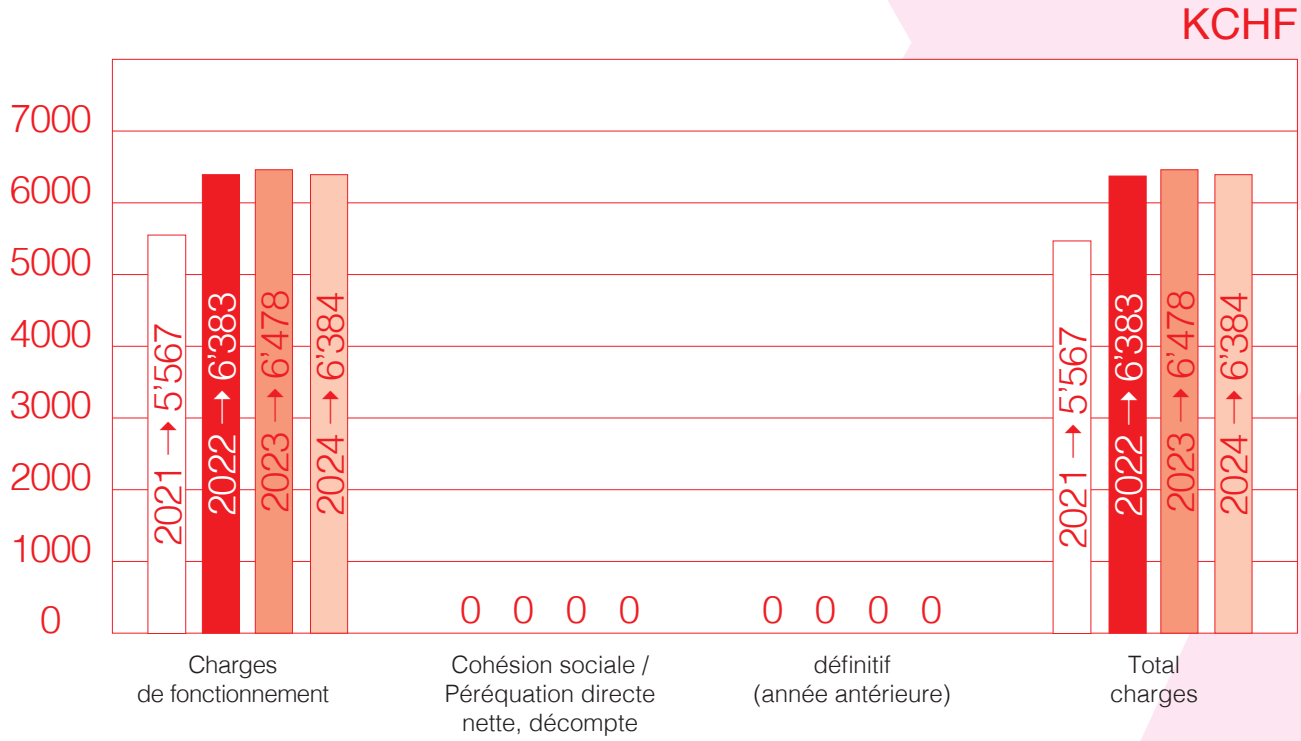

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est de CHF 59'664.00 contre CHF 364'496.00 en 2023.

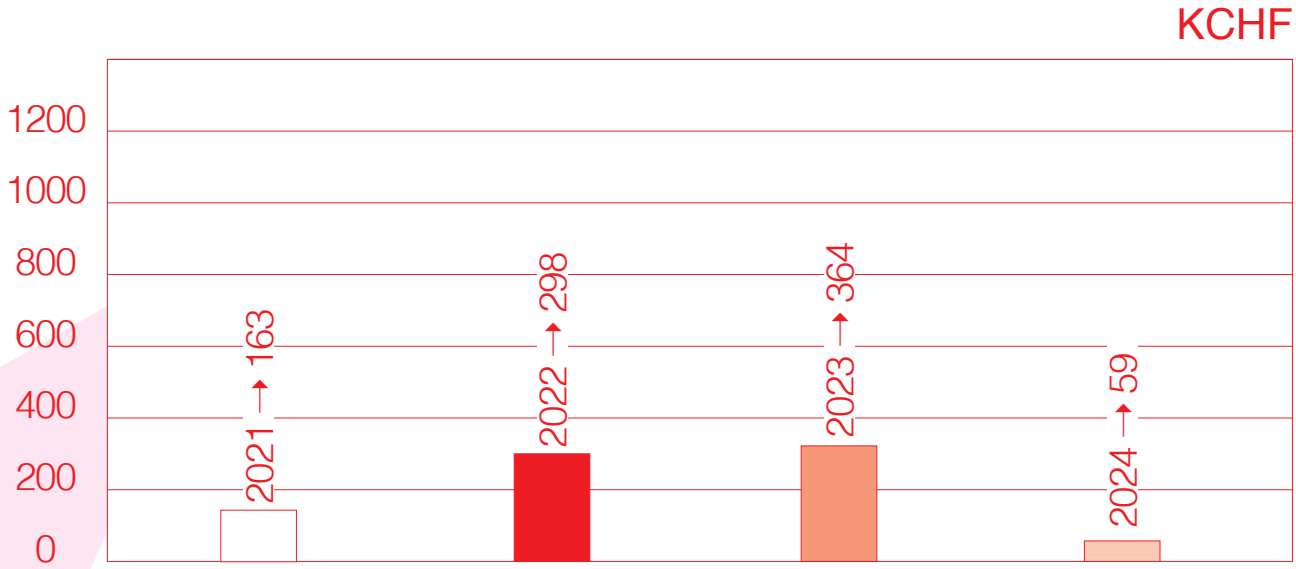

Le total net des charges péréquatives et sociales de 2024, basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 2'301'825.00 et représente 52.15 % des revenus fiscaux ou CHF 2'410.30 par habitant. Pour 2023, les charges péréquatives et sociales, basées sur le décompte définitif, s'élevait à CHF 2'105'010.00 et représentait 47.08% des revenus fiscaux ou 2'147.95 par habitant.

Amortissements

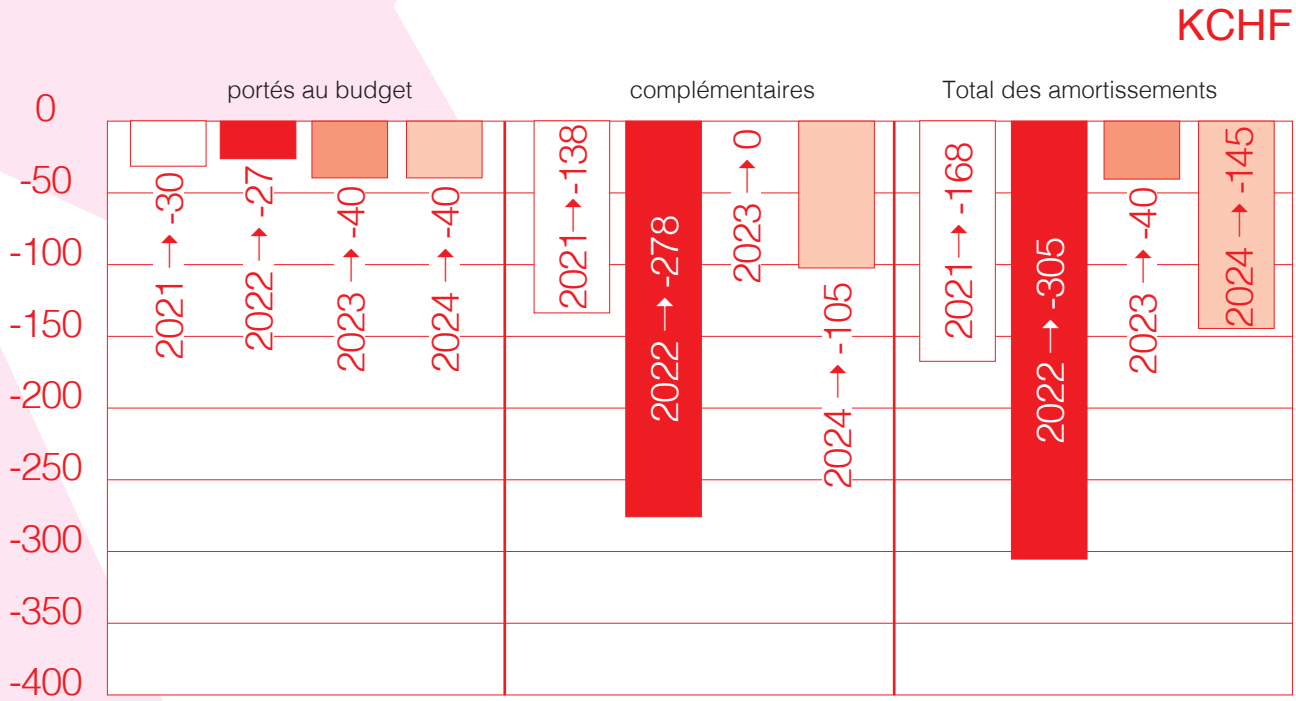

Prélèvements aux réserves

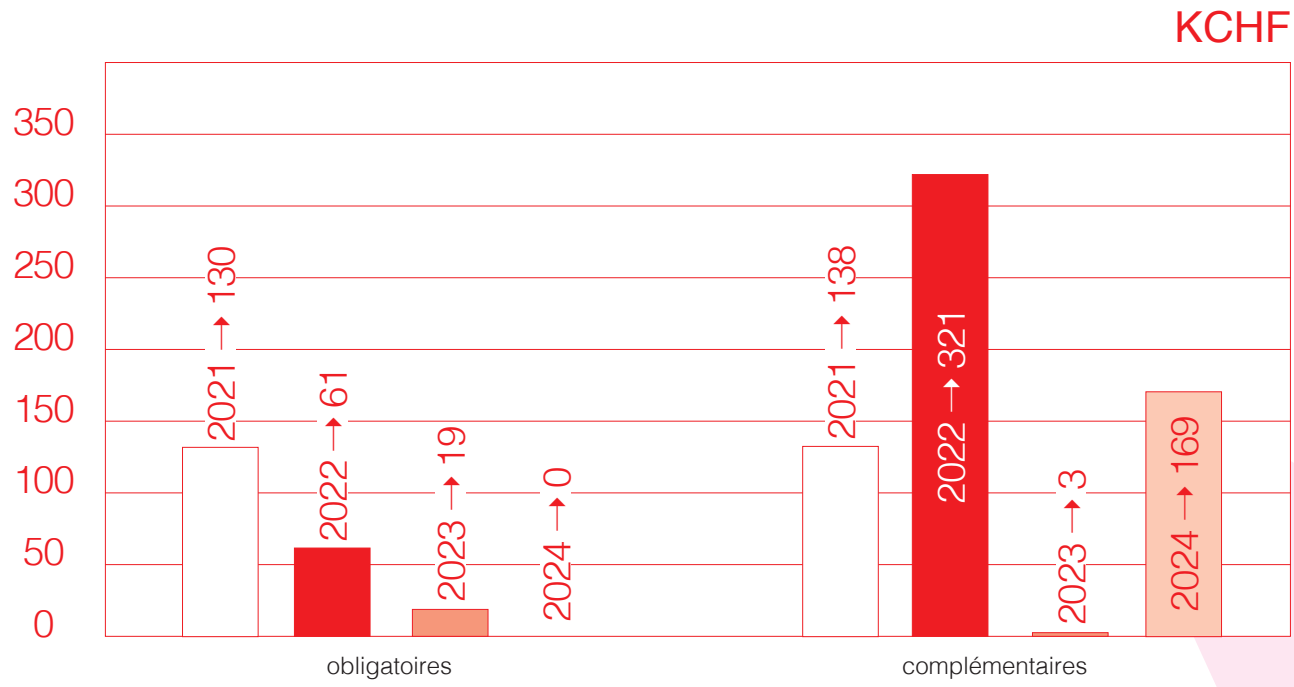

Attribution aux réserves

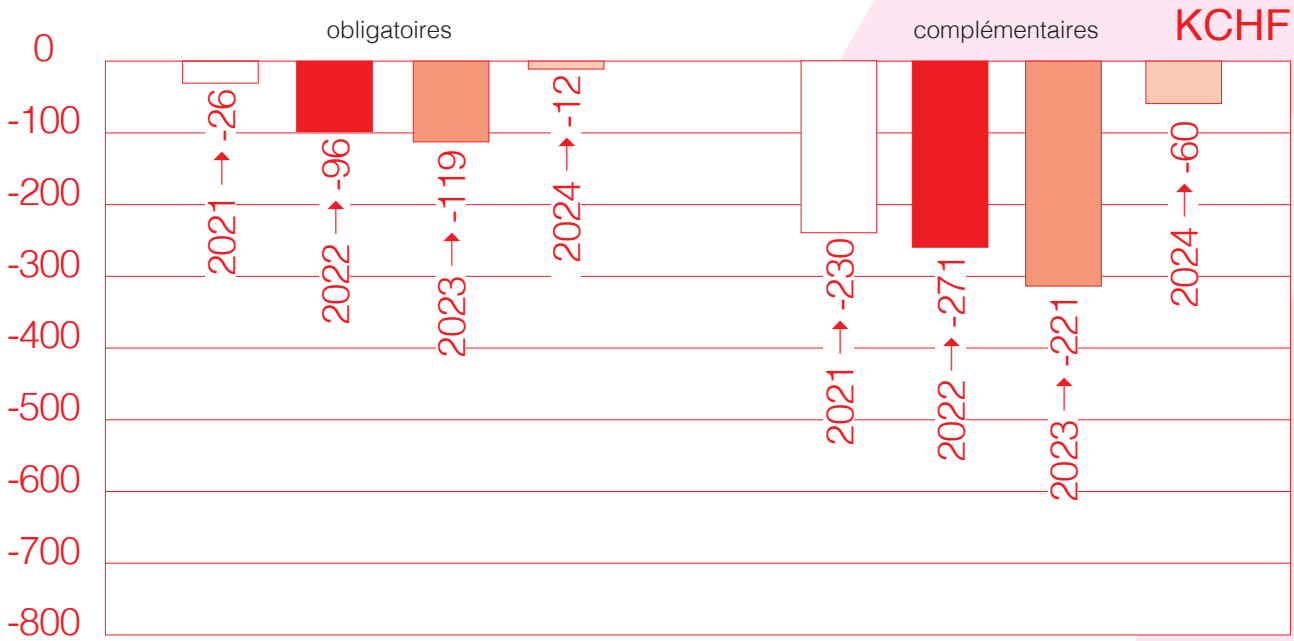

Résultat net

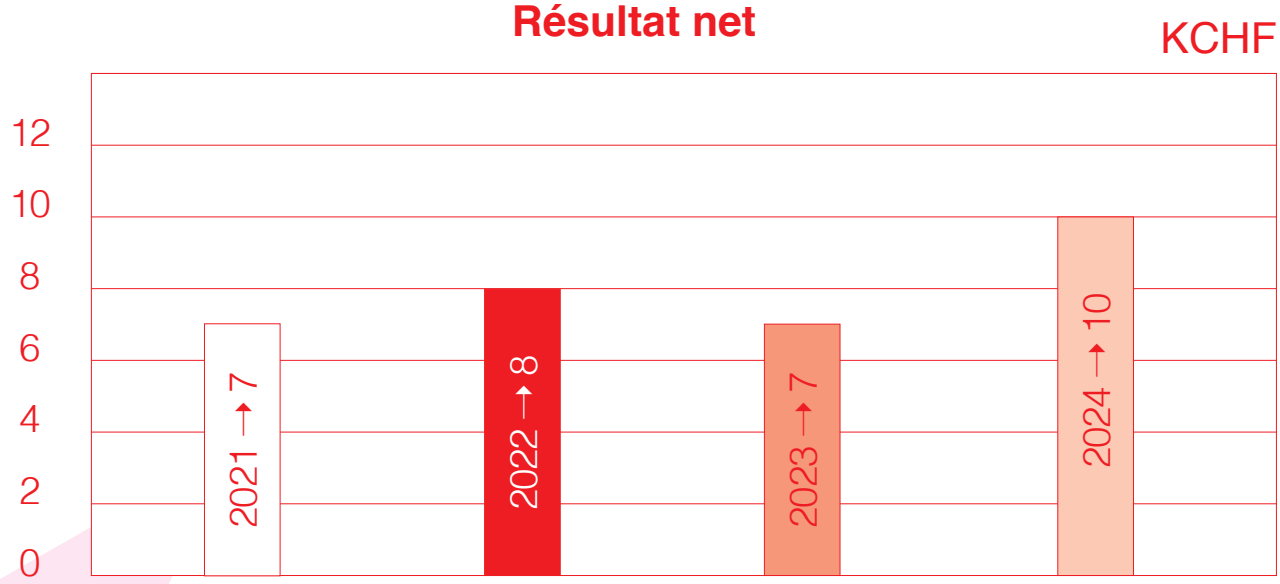

La situation financière de notre commune reste saine

Soutiens et dons

	CHF
Association des Amis Romands du Ballenberg ARB, cotisation	60.00
Bellenberg, musée suisse en plein air, don	60.00
Encre et Plomb, don	50.00
Théâtre Kléber-Méleau, subvention	7'704.00
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud Région les Chamberonnes, don	200.00
Venoge People, don	200.00
ZIGZAG, soutien financier	980.00
Bobst Mex S.A., prix mérite apprenti - fin d'apprentissage	500.00
CSM Centre Sportif Malley, participation au budget selon déficit	15'411.00
Coordination Pedibus Vaud	150.00
La Lanterne Magique saison 2023-2024, subvention	400.00
Sociétés locales	
Cercles des loisirs	1'500.00
VSC Events	1'500.00
Société de gymnastique hommes	1'500.00
Harmonie du Pontet, subvention	5'880.00
Morges-natation, don 1 enfant	50.00
BBC Cossonay, don 1 enfant	50.00
HC Crissier, don 1 enfant	50.00
Renens Basket, don 1 enfant	50.00
FC Venoge, don 2 enfants	100.00
Commune de Bettens, location stand de tir 2023 et 2024	1'600.00
Fondation IPT, don	150.00
Théatre du Comsi, don (1 enfant)	50.00
Renens-Natation, don 5 enfants	250.00
FSG Morges, don 1 enfant	50.00
Astrame fondation	100.00
Forward Morges Hockey Club, don 2 enfants	100.00

2 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique pour un total de CHF 600.00.

38 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un abonnement de transports publics pour un total de CHF 3'800.00. et 27 subventions pour l'abonnement demi-tarif ont été octroyées pour un montant de 810.00.

Domaines
et bâtiments

3

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**3**
Dicastère	Domaines et bâtiments
Municipaux responsables	M. Vincenzo Camuglia M. Frédéric Strittmatter
Suppléants	M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta
Association liée et responsable	
Groupement forestier du triage 185	F. Strittmatter

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Principaux équipements et travaux effectués en 2024

Refuge
- Entretien courant

Complexe scolaire
- Entretien du matériel de gymnastique
- Etablissement d'un CECB+

Bâtiment de service
- Entretien courant

Chapelle
- Entretien courant

Fontaine couverte
- Entretien courant

Cimetière
- travaux de réaménagement et d'entretien courant

Maison de Commune
- Suite de la procédure de mise à l'enquête des travaux de rénovation

Routes
- Entretien courant

2. Forêts

Le 29 mars 2025, la manifestation désormais traditionnelle du coup de balai, combinée à la mise de bois, s'est tenue aux abords du refuge du Trésy II à Villars-Ste-Croix.

La récurrence croissante d'incivilités démontre l'importance toujours plus grande de cette action citoyenne.

La mise de bois, dans sa nouvelle formule introduite en 2024, a rencontré un vif succès. Outre la vente de stères de bois standards, des sacs de bûches de 25 et 33 centimètres, prêtes à l'emploi, ont été proposés. Cette diversité a permis de répondre aux attentes d'un large public. Une vente aux enchères a également été organisée dans un esprit convivial.

Le bénéfice de la manifestation a été reversé à l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC). Fort de cette réussite, la Municipalité a décidé de reconduire cette formule.

Le 5 octobre 2024, a eu lieu l'inauguration du pont avec la Commune de Mex.

Informations complémentaires disponibles :

- **Dans le rapport de gestion de l'association :**
  https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.12

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

Travaux

4

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**4**
Dicastère	Travaux
Municipaux responsables	M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia M. Nicola Cassetta
Suppléants	Mme Nicole Cattano M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia

Associations liées et responsable	
Stratégie Développement Ouest Lausannois – SDOL	G. Cherix
Déchetterie intercommunale	N. Cassetta
Responsables de la gestion des déchets de l'Ouest lausannois	N. Cassetta
Recyclo	N. Cassetta
Valorsa	N. Cassetta

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Urbanisme

Nombre de permis de construire délivrés	=>	12
Photovoltaïques	=>	09
Pompes à chaleur air-eau et géothermiques	=>	10

Plan d'Affectation pour densification de la Zone Industrielle

Le projet de plan d'affectation visant la densification de la zone industrielle a été mis à l'enquête publique du 25 mai au 24 juin 2024.

Deux oppositions ont été déposées, l'une par Pro Vélo et l'autre par l'ATE (Association Transports et Environnement). Des discussions ont été engagées avec les opposants, qui ont toutefois souhaité maintenir leur position.

Lors de sa séance du 12 décembre 2024, le Conseil général a décidé de lever ces deux oppositions. Le dossier complet a ensuite été transmis au Canton, qui est désormais en charge de valider formellement le plan d'affectation et de notifier la levée formelle des oppositions.

Une réponse cantonale est attendue au cours du premier semestre 2025.

Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable entre Croix du Péage et En Coulaye

En 2024, la Commune a concrétisé le projet issu du PALM 2007, portant sur l'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable le long de la route cantonale RC251a, entre les secteurs de Croix du Péage et En Coulaye.

Les travaux ont été menés à bien. L'aménagement final offre désormais un espace sécurisé et accessible, tant pour les piétons que pour les cyclistes.

La révision du Plan d'affectation communal (PACom) a été lancée en 2024.
Dans ce cadre, une soirée participative avec la population a été organisée le 18 septembre 2024, afin de recueillir les observations et propositions des habitantes et habitants.

2. Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Depuis plus de vingt ans, les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix œuvrent ensemble au sein de la Stratégie et développement de l'Ouest lausannois, en partenariat avec le Canton. Cette entité intercommunale vise à coordonner, à l'échelle régionale, la planification urbaine et territoriale.

La mission du SDOL consiste à élaborer une vision commune et évolutive du développement de l'Ouest lausannois, intégrant les enjeux d'urbanisme, de mobilité, de paysage, d'environnement, d'énergie, de logement et d'activités. Ce travail transversal et continu répond aux exigences cantonales en matière de densification et de durabilité. Le SDOL représente également les huit communes dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Outil 3D de visualisation du territoire

Les communes se sont dotées d'un outil numérique de représentation en trois dimensions du territoire, accessible à l'adresse : https://ouest-lausannois.uzuverse.com. Cet outil permet de vérifier des données (distances, hauteurs, topographie) et de simuler l'implantation de projets en cours de planification, notamment dans le cadre des mises à l'enquête publique.

Tableau de bord Énergie & Climat

En 2024, une plateforme interactive dédiée à l'énergie et au climat a été mise en ligne : https://ouest-lausannois.ncsa.ch. Elle permet de suivre l'évolution des indicateurs énergétiques et climatiques à l'échelle du territoire. Cet outil favorise la transparence sur la consommation énergétique et les émissions de CO^2, tout en soutenant l'évaluation et l'ajustement des stratégies en fonction des objectifs fixés dans la planification énergétique territoriale.

Le rapport de gestion complet du SDOL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : https://ouest-lausannois.ch/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

3. Déchets

Depuis 1996, la Commune de Villars-Ste-Croix est actionnaire de VALORSA SA, aux côtés de 94 autres collectivités publiques. Ce périmètre intégré répond aux exigences de la législation vaudoise et du Plan cantonal de gestion des déchets (PGD), en mutualisant les ressources pour renforcer l'efficacité commerciale, technique et communicative face à l'évolution constante des flux de déchets.

Par l'intermédiaire de VALORSA, la Commune est également copropriétaire indirecte de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets, dont VALORSA détient 36,03 % du capital aux côtés des trois autres périmètres GEDREL, SADEC et STRID.

Le site de Penthaz, en service depuis plus de 50 ans, a connu plusieurs mutations majeures. Ancien centre de compostage et d'incinération jusqu'en 1997, il s'est transformé en plateforme logistique dès les années 2000, puis en centre de tri multi-filières, traitant notamment les déchets spéciaux, le papier, le bois et le verre. Il assure en parallèle la fonction de centre régional d'équarrissage pour l'Ouest vaudois, centralisant les déchets carnés avant leur transfert vers les installations spécialisées de Suisse alémanique.

En 2024, la Commune a recouru à l'ensemble des prestations proposées : collecte et traitement des déchets incinérables (via rail ou compactage), encombrants, déchets d'entreprises, carcasses animales, ainsi que gestion des filières spécifiques (verre, bois, DEEE, déchets spéciaux). La quantité de déchets spéciaux collectés s'élève à environ 1,5 kg par habitant. Une sensibilisation en milieu scolaire a été assurée en partenariat avec COSEDEC.

La participation de Villars-Ste-Croix au concept régional de la taxe au sac, administré par VALORSA, donne lieu à une rétrocession trimestrielle, de l'ordre de CHF 360.00 par tonne, en fonction du tonnage et des ventes de sacs.
Dans le cadre de la lutte contre le littering, la Commune a reconduit l'opération « Coup de Balai » en mobilisant habitants.
Suite à la réactualisation du capital-actions en 2021, Villars-Ste-Croix détient une part du capital entièrement libéré de CHF 6'800'000.00.

Bilan chiffré 2024 :

Chiffres 2024	en tonnes facturées par Valorsa	Destination	Valorisation
Ordures ménagères	26'176	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'443	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	6'077	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'211	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDEF	Chaleur/électricité
Verre	4'078	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électrique	323	Centres de démontage et de recyclage	Métaux bruts / incinération
Déchets spéciaux des ménages	268	CRIDEC	Traitement physico-chimique / incinération
Déchets carnés	840	GZM	Energie

4. Déchèterie intercommunale

La déchèterie intercommunale, située route de Crissier 10 à Bussigny, est accessible aux usagers munis d'une carte, délivrée par l'Office de la population.

En 2024, le coût facturé par passage s'est élevé à CHF 28.64 pour la Commune. Le total annuel s'est établi à CHF 28'067.35, en augmentation par rapport à 2023 (CHF 25'710.00).

Cette hausse est notamment liée à l'augmentation du nombre de passages, passé de 1'203 en 2023 à 1'550 en 2024.

La ressourcerie, mise en place en 2022 sur le site, est désormais intégrée de manière pérenne et continue d'évoluer afin de répondre aux adaptations demandées par les communes partenaires.

5. L'emplacement de l'éco point

L'emplacement de l'éco point communal a été créé en 2024 à la rue de l'Hôpital, à proximité du parc de l'église. Il permet la collecte sélective des matériaux suivants :

- bouteilles en PET
- capsules de café en aluminium
- fer-blanc
- aluminium
- textiles
- chaussures

Afin de remédier au manque de rigueur constaté dans le tri des capsules de café, le container concerné a été modifié de manière à limiter les erreurs de dépôt, notamment les mélanges avec les boîtes de conserve.

6. Recyclo

En 2024, la Commune de Villars-Ste-Croix s'est retirée de la démarche intercommunale de création du calendrier de ramassage « Recyclo » de l'Ouest lausannois. Cette décision a été motivée par la complexité croissante de lecture du document ainsi que par des coûts jugés excessifs.

Le nouveau calendrier « Recyclo » est désormais entièrement élaboré par la Municipalité, permettant une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de la population locale.

7. Evacuation et assainissement des eaux

Une étude intercommunale portant sur le plan régional d'évacuation des eaux (PREE – module 8) est en cours. Cette démarche, pilotée à l'échelle des deux versants (EST et OUEST) de la CISTEP de Lausanne, vise à coordonner les communes concernées en matière d'entretien et de renouvellement des conduites intercommunales.

En 2024, cette étude a franchi une étape importante : la phase deux du projet a été lancée, ouvrant la voie à une entente concrète entre les communes des deux versants.

PET-RECYCLING SCHWEIZ

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX
1029 VILLARS-STE-CROIX

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2036 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2024. Ces quelques 73907 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.
Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

ENVIRON 5395 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE

ENVIRON 1456 LITRES DE PÉTROLE

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.
Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL 2024 PET-RECYCLING SCHWEIZ

Jean-Claude Würmli
Directeur

PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 301508

Instruction publique, jeunesse, culture et églises

5

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**5**
Dicastère	Instruction publique, jeunesse, culture et églises
Municipaux responsables	Mme Nicole Cattano M. Nicola Cassetta
Suppléants	M. Frédéric Strittmatter M. Vincenzo Camuglia

Associations liées et responsable	
Établissement primaire et secondaire Bussigny et VSC	N. Cattano
Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois	N. Cattano
Orientation Scolaire et Professionnelle – OCOSP	N. Cattano
Conseil d'établissement scolaire	N. Cattano
Paroisse protestante Bussigny – Villars-Ste-Croix Les Chamberonnes	N. Cassetta
Paroisse catholique Saint-Pierre Bussigny, Villars-Ste-Croix, Mex, Vufflens-la-Ville	N. Cassetta

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Cultes

Au vu du succès rencontré par la cérémonie œcuménique du Vendredi Saint 2024, la Municipalité a sollicité le prêtre et le pasteur en vue de sa reconduction en 2025. Un culte par mois est célébré dans la chapelle de Villars-Ste-Croix.

2. Écoles

Le mot du Directeur : « *À l'instar des établissements scolaires de notre région, les écoles de Bussigny, reflétant fidèlement nos multiples réalités sociétales, ont vécu une année 2024 contrastée, marquée par une volonté forte de la part de la direction et des enseignants, celle de faire face à des évolutions des comportements et une augmentation des tensions tous azimuts. Que l'on parle du comportement de certains élèves, toujours plus éloignés des codes sociaux considérés comme acceptables, des réactions quérulentes de certains parents, dans une défiance toujours plus agressive vis-à-vis du corps enseignant, ou encore de la fameuse visée intégrative soulevant maints débats et champs de tensions entre des parents d'enfants en difficulté ayant de fortes attentes, et une école obligatoire qui ne peut pas tout en dépit des beaux principes et des valeurs qui sont les siennes. J'arrête ici une liste qui pourrait être encore longue.*

En contrepoint de ce contexte, le corps enseignant reste impliqué et, malgré la complexité des missions, s'attache à les accomplir.

Le climat scolaire fait l'objet d'une attention particulière par le truchement de projets menés dans les collèges, sous forme d'expositions auxquelles les parents sont conviés, d'actions de prévention touchant aussi bien à la sécurité routière qu'à l'alimentation (récréations saines), ou encore au vivre-ensemble, lors de « journées des copains » ou d'actions liées à la protection des minorités, pour n'évoquer que ces exemples. »

Au secondaire, les préoccupations autour du climat scolaire ont donné lieu à un logo basé sur le référentiel de 6 valeurs :

- Valeur Plaisir
- Valeur Collaboration
- Valeur Bienveillance
- Valeur Respect
- Valeur Engagement
- Valeur Confiance

EPS BUSSIGNY & VILLARS-STE-CROIX

En 2024, l'établissement scolaire primaire et secondaire de Bussigny/Villars-Ste-Croix a accueilli 1'523 élèves :

- 1'129 élèves de primaire (1P à 8P) répartis dans 61 classes
- 394 élèves de secondaire (9S à 11S) répartis dans 23 classes
- 11 classes sont dédiées aux salles de dégagement

Villars-Ste-Croix compte 117 élèves :

- 88 en primaire (48 enclassés à Villars-Ste-Croix et 40 à Bussigny)
- 29 en secondaire

Le collège de Villars-Ste-Croix est doté de 5 classes allant de la 1P à la 6P, d'une salle de couture et d'une classe de dégagement.

En 2024, 78 élèves ont été accueillis dans l'établissement du village, dont 48 de Villars-Ste-Croix et 30 de Bussigny.

À la rentrée 2024, l'ouverture de deux portacabines comprenant 1 classe chacun (la classe 3P et une classe de dégagement à l'étage) a été nécessaire afin de garantir l'accueil de tous les enfants des degrés allant de la 1P à la 6P.

La classe 3-4P multi-âges a été séparée en deux classes distinctes pour des raisons pédagogiques et pour améliorer l'école inclusive.

Des rencontres ont lieu avec la Commune de Bussigny et le Directeur de l'établissement, afin de valider les comptes et les budgets, et d'échanger sur diverses préoccupations de la vie scolaire, dans le but de maintenir un partenariat actif.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Directeur de l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix et l'AMO (Assistant du Maître d'Ouvrage) mandaté par la Commune, afin de mettre en œuvre une étude de faisabilité pour l'agrandissement du collège.

Les normes pour les constructions scolaires étant très strictes, la DGEO a participé à certaines rencontres.

La gestion financière de l'entente scolaire est assurée par la bourse de Bussigny.
Les comptes et budgets comprennent notamment :

- la location des salles de classe
- les activités et camps scolaires
- les camps organisés par Bussigny et Villars-Ste-Croix
- les dépenses du Conseil d'établissement
- les réfectoires de Bussigny
- les devoirs surveillés
- les transports scolaires

Une rencontre a également été organisée avec les directeurs de l'établissement scolaire Bussigny/Villars-Ste-Croix, de l'école de la transition (Bussigny) et du gymnase de Bussigny. Il a notamment été discuté de la dangerosité de la route de Sullens, entre la Croix du Péage et le gymnase, en raison de l'absence de trottoir.

La Municipalité a participé aux promotions de fin d'année scolaire ainsi qu'au repas qui s'en est suivi, en compagnie des municipaux de Bussigny, de la direction des écoles et des enseignants.

Bibliothèque scolaire :

Informations complémentaires disponibles :
Dans le rapport de gestion de l'association :
https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.12

Transports scolaires

Bussigny a la charge de l'organisation des transports scolaires.

Les trajets sont assurés par deux bus : un de 43 places et un de 26 places. Un troisième bus est mobilisé pour deux courses ne pouvant être réalisées avec les bus de Bussigny–Villars-Ste-Croix.

Les élèves du secondaire sont déplacés à Bussigny et certains élèves de primaire de Bussigny sont montés à Villars-Ste-Croix, pour compléter les classes.

Environ 28 enfants de Villars-Ste-Croix, enclassés dans le village, sont transportés dans les structures d'accueil de jour.

Réfectoires

Les communes de Villars-Ste-Croix et Bussigny ont la responsabilité d'organiser des réfectoires pour les élèves scolarisés des degrés 5P à 8P. Ces structures permettent aux élèves de bénéficier d'un encadrement et d'un repas de midi dans un cadre adapté entre les périodes scolaires.

Actuellement, deux réfectoires sont en activité à Bussigny :
- Le réfectoire du Raisin
- Le réfectoire du nouveau collège Agora

En 2024, 113 enfants y ont été inscrits, dont 15 de Villars-Ste-Croix.

Camps

Des camps d'été, de Pâques et d'automne sont organisés par la Commune de Bussigny pour les écoliers de l'établissement scolaire.
Les camps d'été ont compté 153 enfants inscrits, dont 15 de Villars-Ste-Croix, les camps de Pâques ont accueilli 25 inscrits, dont 1 enfant de Villars-Ste-Croix, et les camps d'automne ont réuni 58 inscrits, dont 1 de Villars-Ste-Croix.

Pour la première fois, un centre aéré (camp à la journée, avec retour des enfants à domicile en fin de journée) a été organisé à Villars-Ste-Croix. Il s'agissait d'un projet pilote mené par le Canton en faveur des petites communes. Villars-Ste-Croix a été sélectionnée avec trois autres communes du canton.

Ce centre aéré, organisé en collaboration avec les moniteurs de MJSR (Ma Jeunesse Suisse Romande), s'est déroulé du 21 au 25 octobre. Des activités telles qu'une journée en forêt et une visite des grottes de Vallorbe ont été proposées. Ce camp a rassemblé 11 enfants, dont 6 de Villars-Ste-Croix.

Le Canton reconduisant ce projet, la Commune s'est déjà inscrite pour l'édition 2025.
Les organisateurs ont indiqué que les lieux mis à disposition par la Commune étaient bien adaptés à l'accueil d'un groupe d'enfants, et que le nombre d'inscrits était satisfaisant pour une première édition.

Le centre aéré pourrait être davantage connu auprès des jeunes adultes, afin de constituer une équipe d'animation issue de la région.

Il faut en général trois ans pour évaluer le fonctionnement d'un centre aéré, le temps que les familles en prennent connaissance et que le bouche-à-oreille se développe.

Conférence des Municipaux des École de l'Ouest Lausannois (CMEOL)

Les Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois se sont rencontrés à deux reprises au sein de la CMEOL.

Les communes de Jouxtens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne ont rejoint la conférence, étant toutes deux rattachées à l'établissement scolaire de Prilly.

Une séance s'est tenue en présence d'instances cantonales (DGEO) afin d'aborder la croissance démographique et la problématique liée à l'augmentation continue du nombre d'élèves dans les établissements scolaires de l'Ouest lausannois.

Une autre séance a réuni les municipaux et directeurs d'établissements de la région.
Les thèmes abordés incluaient notamment :

- le climat scolaire
- les relations avec les conseils d'établissement
- les places d'apprentissage

La présidence a été assurée par la Commune de Renens, puis, dès le 1er juillet 2024, par la Commune de Villars-Ste-Croix.

Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle (OCOSP)

Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024.
La validation des comptes et budgets s'est effectuée par voie électronique.

L'OCOSP est lié aux 21 communes de la région centre, dont Villars-Ste-Croix.
Ces communes prennent en charge :

- les dépenses immobilières
- l'équipement en mobilier des locaux de consultation situés à Lausanne, Prilly et Renens

Conseil d'Établissement

Le Conseil d'Établissement est constitué à parts égales de représentants des autorités communales, de l'école, des parents d'élèves et des organisations concernées par la vie de l'établissement.
Quatre représentants siègent pour chacun de ces quatre groupes.

En 2024, le CET s'est réuni à quatre reprises, dont une séance en présence du Conseil des élèves.

Les principaux thèmes abordés ont porté sur :

- la croissance des écoles de Bussigny
- l'aménagement des cours d'école et les bancs de l'amitié
- l'accord sur deux demi-journées de congé pour les élèves (le mercredi matin précédant l'Ascension et le vendredi après-midi précédant les vacances d'été)
- le climat scolaire.

Association des Parents d'élèves (APE)

Une rencontre a eu lieu avec des représentants de l'APE de Bussigny–Villars-Ste-Croix.

Cette séance a permis d'aborder les besoins et contraintes identifiés, notamment en lien avec la continuité entre les temps scolaires et parascolaires.

MAISON DE COMMUNE

Sécurité

6

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**6**
Dicastère	Police
Municipal responsable	M. Frédéric Strittmatter
Suppléants	M. Nicola Cassetta
Associations liées et responsable	
Police de l'Ouest lausannois – POL	F. Strittmatter
Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS Sorge	F. Strittmatter
Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois – ORPC ROL	F. Strittmatter

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Police ouest lausannois

L'exercice 2024 a été marqué par un retour à une dynamique d'unité au sein de la POL, sous l'impulsion de son Commandant.

Cette cohésion retrouvée intervient dans un contexte d'accroissement significatif de la charge de travail, comme le confirment les premières analyses du rapport détaillé de la POL.

Des évolutions notables ont été constatées entre 2023 et 2024, sur la base d'un échantillon représentatif :

- Approches en résolution de problèmes (ARP) : +135 %
- Rapports rédigés par des policiers : +230 %
- Rapports des ASP (stationnement >10h) : +250 %
- Plaintes simples : +240 %
- Séquestres de plaques : +150 %
- Amendes d'ordre (AO) émises par les ASP : +250 %
- Réquisitions : +55 %

Les interventions des patrouilles continuent d'augmenter, en particulier pour des cas d'incivilités, de violences intrafamiliales, ou liées au bruit.

Cet accroissement d'activité pourrait, à terme, impliquer un élargissement des missions et un besoin de renfort en personnel.

Le rapport de gestion 2024 de la POL, comprenant l'analyse des activités opérationnelles et financières, a été introduit par M. Jean-François Clément, Syndic de Renens et Président du CoDir.

Informations complémentaires disponibles :
- **Sur le site de l'association :** https://www.polouest.ch/
- **Dans le rapport de gestion de l'association :** https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge

La présidence du SDIS-Sorge a été assurée en 2024 par le représentant de Villars-Ste-Croix pour le premier semestre, puis Mme Paola Kaeslin, Municipale à Bussigny, pour le second.

Les séances de la commission du feu se sont tenues de manière constructive dans les communes de Villars-Ste-Croix, Bussigny et Crissier.

Deux points principaux sont à relever pour l'exercice :

Procédure Vidis
Les premières conclusions relatives à la mise en œuvre de la procédure Vidis ont été examinées.

Ce dispositif prévoit l'intervention du service du feu de Lausanne durant les heures ouvrables, afin d'améliorer la rapidité et la disponibilité des équipes, particulièrement en raison des difficultés liées à la circulation ou à la disponibilité des sapeurs-pompiers bénévoles en journée.
En dehors de ces horaires (nuits, jours fériés, week-end), le SDIS-Sorge reste opérationnel selon les modalités habituelles et pouvant être mobilisé sous la coordination de Lausanne, si nécessaire.

Le SDIS-Sorge est à ce jour le seul du district de l'Ouest lausannois à avoir intégré cette collaboration, jugée efficace et bénéfique par les partenaires.
D'autres SDIS envisagent actuellement d'y participer également.

Nouvelle caserne
Le projet de construction de la nouvelle caserne dans le quartier de La Colice progresse favorablement.
Un bureau d'architectes a été désigné à l'issue d'une procédure de marché public. Le projet entre à présent dans sa dernière phase d'étude avant réalisation.

Si le calendrier est respecté, la mise sous toit du bâtiment est prévue pour fin 2026 ou début 2027.

Informations complémentaires disponibles :
- **Sur le site de l'association :** https://www.sdis-sorge.ch/
- **Dans le rapport de gestion de l'association :** https://www.sdis-sorge.ch/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

3. Organisation Régionale de la Protection Civiles Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)

Points marquants de 2024 au sein de l'ORPC ROL
Les missions habituelles ont été remplies avec méthode et brio, tant par les professionnels que par les astreints. Voici quelques faits marquants :

- Aide à la circulation : Des aides ont été fournies aux collègues des autres corps pour la gestion de la circulation lors d'accidents sur les axes autoroutiers proches de Villars-Ste-Croix.
- Cap sur l'Ouest : Lors de l'édition biannuelle de la journée de « Cap sur l'Ouest », notre organisation a été fortement sollicitée, comme à l'accoutumée.
- Incendie dans le Gros-de-Vaud : À la suite d'un incendie dans une ferme du Gros-de-Vaud, l'ORPC ROL a été engagée pour assister l'ORPC du Gros-de-Vaud dans divers travaux consécutifs à cet événement.

Événements internes
- Rapport bataillonnaire annuel : Le rapport bataillonnaire annuel s'est tenu le mardi 14 mai 2024 à l'aula du Collège de la Plaine à Chavannes, en présence de Monsieur le Conseiller d'État Vassilis Venizelos, présence très appréciée.
- Décès de Madame la Lieutenante-Colonelle Corinne REYMOND (Brandt) : l'été 2024 a été marqué par le décès de Madame la Lieutenante-Colonelle Corinne REYMOND

(Brandt), à la suite d'une maladie foudroyante, vécue avec force de caractère et optimisme.

- Promotion de Monsieur le Major Stéphane SAHLI : début août, Monsieur le Major Stéphane SAHLI a été élevé au rang de lieutenant-colonel avec la fonction de commandant. Vu les questions en vigueur liées à l'évolution de la Protection Civile Vaudoise, il n'a pas été pas jugé nécessaire de nommer un remplaçant pour le commandant pour l'instant, ce qui permet également de réaliser quelques économies.
- Retraite de Monsieur le Major Patrick BROT: Monsieur le Major Patrick Brot ayant demandé son droit à la retraite, les divers soldes d'heures supplémentaires et de vacances non prises ont fixé la date de son départ à la fin 2023.

Il est important de soutenir toutes les actions de l'ORPC ROL, de ses professionnels, de ses cadres et des astreints.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** https://www.pcirol.ch/
- **Dans le rapport de gestion de l'association :** https://www.pcirol.ch/liens

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

4. Contrôle de l'habitant – Office de la population

Population

955 habitants inscrits au 31 décembre 2024

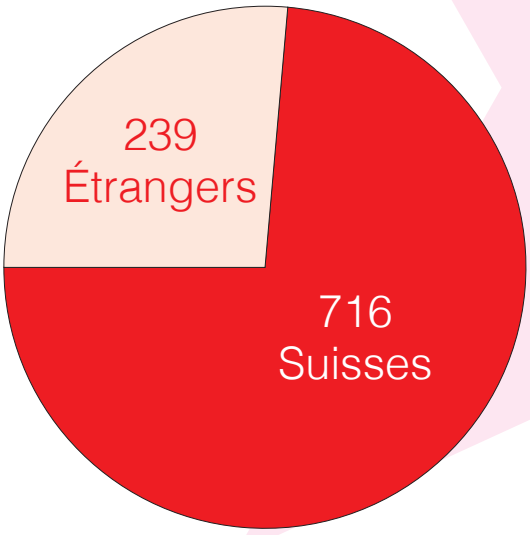

Source des données: Statistique vaud

Pyramide des âges

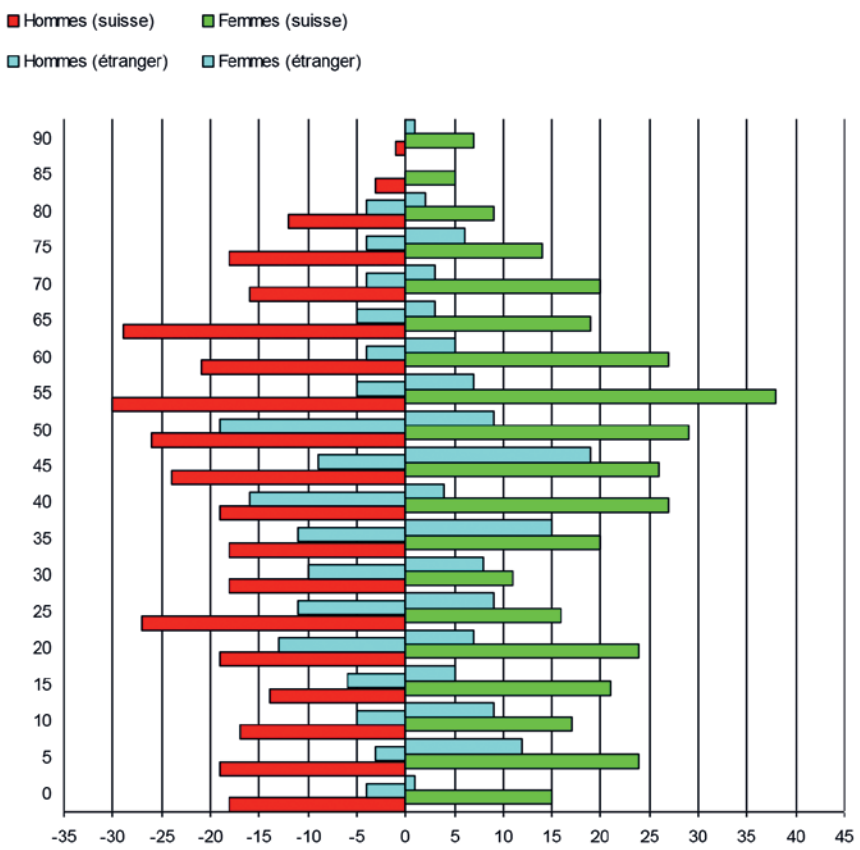

	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90
Femmes (étranger)	1	12	9	5	7	9	8	15	4	19	9	7	5	3	3	6	2	0	1
Hommes (étranger)	-4	-3	-5	-6	-13	-11	-10	-11	-16	-9	-19	-5	-4	-5	-4	-4	-4	0	0
Femmes (suisse)	15	24	17	21	24	16	11	20	27	26	29	38	27	19	20	14	9	5	7
Hommes (suisse)	-18	-19	-17	-14	-19	-27	-18	-18	-19	-24	-26	-30	-21	-29	-16	-18	-12	-3	-1

Naturalisations

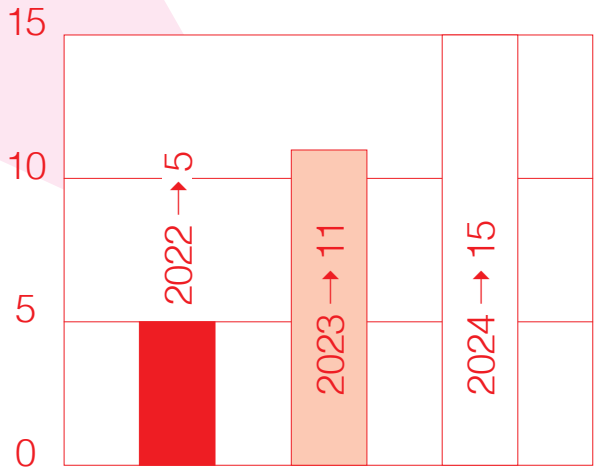

Naissances

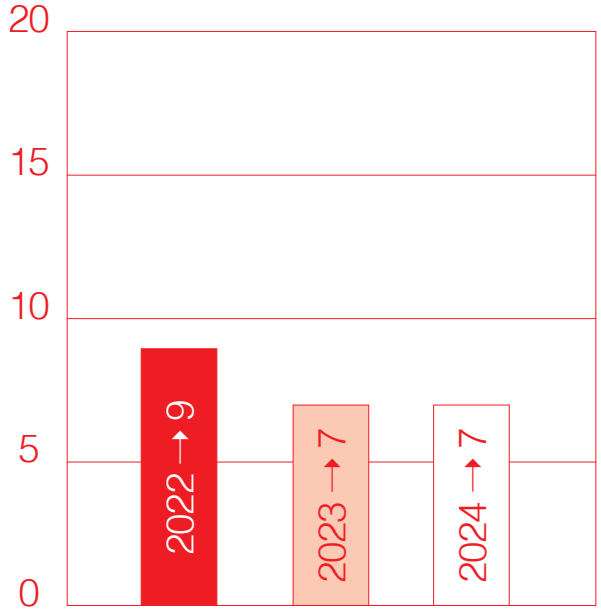

Décès

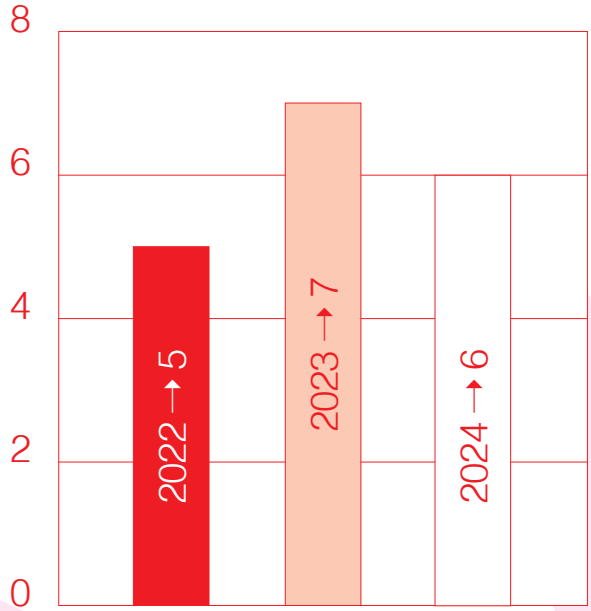

Arrivée

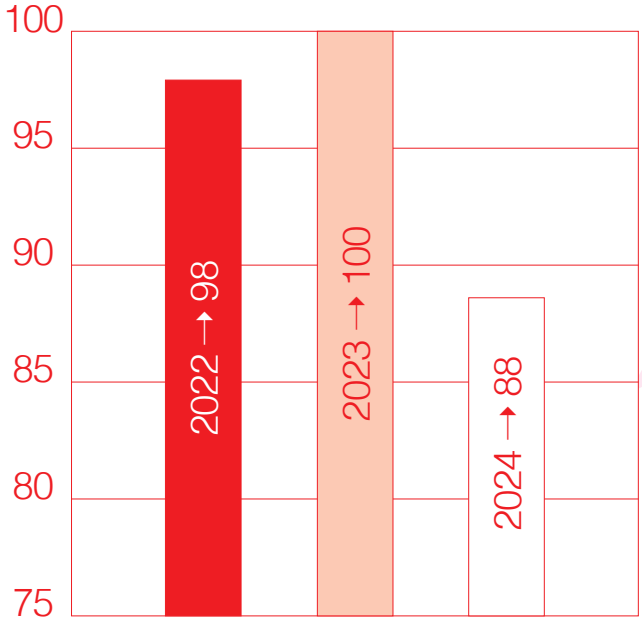

Départs

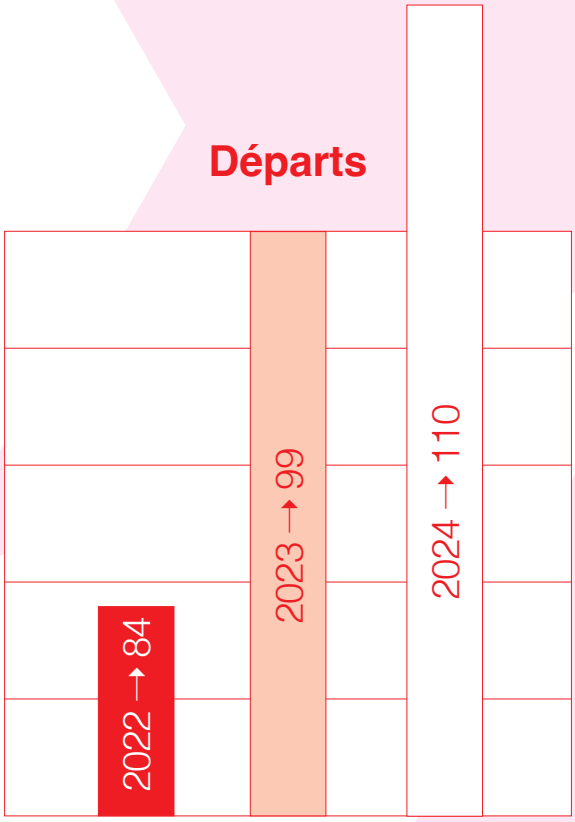

Évolution de la population

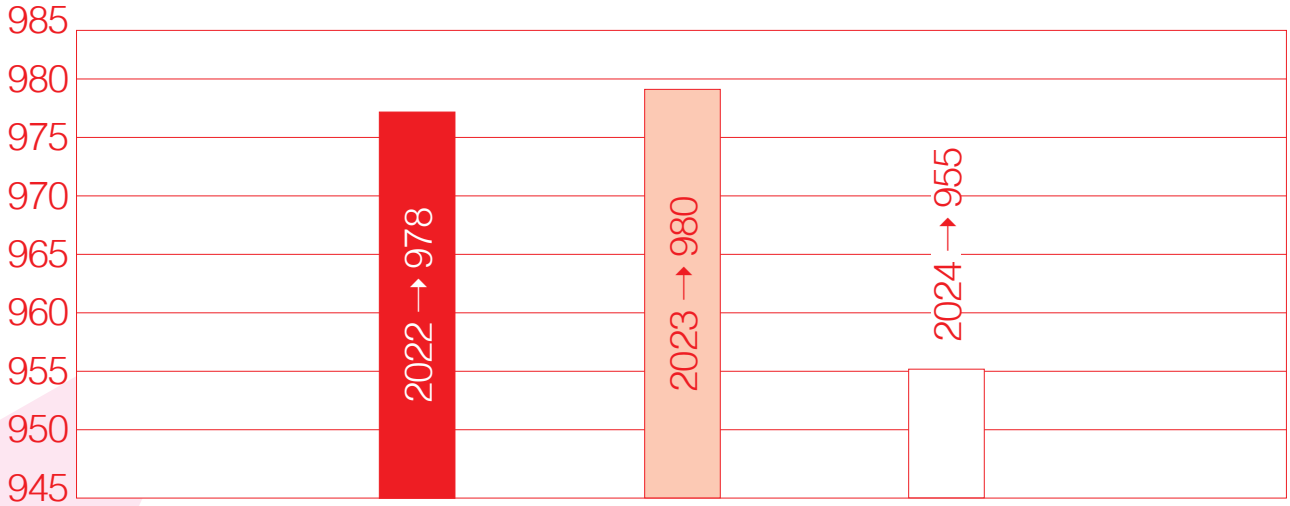

Source des données: Statistique vaud

Le 5 septembre 2024, une soirée a été organisée pour accueillir les nouveaux habitants, ainsi que les nouveaux bourgeois, les jeunes majeurs et les nouveaux retraités.

Affaires sociales

7

Rapport de gestion de l'année 2022

Section	**7**
Dicastère	Affaires sociales
Municipal responsable	Mme Nicole Cattano
Suppléants	M. Frédéric Strittmatter
Associations liées et responsable	
Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL	N. Cattano
Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest lausannois – ARASOL	N. Cattano
Réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje	N. Cattano
Plateforme Jeunesse	N. Cattano
Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	N. Cattano
Passeport Vacances	N. Cattano
Transports à mobilité réduite (Transport Handicap Vaud – THV)	N. Cattano

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité de direction de l'ARASOL, lequel s'est réuni à sept reprises en 2024.

Parmi les thèmes traités au cours de l'année :

- Révision du système de rémunération et adoption d'une nouvelle grille salariale (Decfo Sysrem)
- Réflexion sur le management et l'organisation future de la direction, en lien avec plusieurs départs à la retraite
- Questions relatives à l'indexation des salaires, aux primes, ainsi qu'aux litiges avec certains collaborateurs
- Validation de cahiers des charges, nominations pour des postes vacants
- Acceptation des comptes et budgets
- Suivi de la recherche de locaux plus spacieux pour l'ARASOL
- Engagement au sein de l'ARASOL d'un secrétaire pour la Conférence des municipaux du social, en partenariat avec la Ville de Prilly (via convention)
- Révision des statuts de l'ARASOL
- Poursuite du projet Clic Ensemble
- Validation du cofinancement (avec le Canton) d'une évaluation de la Prestation d'Orientation Sociale (POS), prévue pour 2025

Un état des lieux de la mobilité du personnel a été réalisé à l'aide d'un appui fourni par la Direction générale de la mobilité et des routes.

Le projet « zéro seuil d'accès » a été présenté sous son nouveau nom : Phoenix.

Un atelier dédié au comité de direction a également été organisé, portant sur la clarification de son rôle et la définition d'indicateurs de suivi de l'activité de l'ARASOL.

Par ailleurs, la croissance démographique de l'Ouest lausannois a nécessité des ajustements au niveau des prestations et du financement.

Villars-Ste-Croix a également été représentée aux trois séances 2024 du conseil intercommunal de l'ARASOL.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :**
  https://arasol.ch/rapports-d-activite

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

2. Association Pour la Prévention et le Maintien à domicile dans l'Ouest Lausannois (APREMADOL)

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité ainsi que du bureau de l'APREMADOL. Le bureau est chargé de préparer et alimenter les séances du comité, notamment par la définition de l'ordre du jour.

Parmi les thématiques abordées en 2024 figurent :
- Les 30 ans de l'APREMADOL
- Les questions liées au personnel et à l'organisation des CMS (soins à domicile)
- La validation des comptes et budgets
- La recherche de locaux en vue du déménagement d'un CMS
- L'organisation du système SECUTEL
- Les objectifs annuels de l'association
- La déclaration de conflit d'intérêts pour les membres
- Le soutien à l'association des chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge.

Au total, 13 séances se sont tenues en 2024, tant pour le comité que pour le bureau.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée à Crissier.

La Municipale en charge est également désignée comme représentante de l'employeur auprès de la CIP (Caisse de pension de l'APREMADOL) et membre des délégués de l'AVASAD.

Par ailleurs, la Commune de Villars-Ste-Croix a été retenue pour tenir un stand lors de la manifestation « Cap sur l'Ouest », en lien avec les activités de l'APREMADOL.

Informations complémentaires disponibles :
- **Sur le site de l'association :**
  https://www.cms-vaud.ch/apremadol/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

3. Conférence des municipaux du social

La Conférence réunit quatre fois par année les huit municipaux en charge des affaires sociales de l'Ouest lausannois, ainsi que les chefs de service des communes et les représentants d'organismes partenaires (ARASOL, APREMADOL, ORP, secteur logement, etc.).

En 2024, les thématiques principales abordées ont été les suivantes :
- Les expulsions locatives et les situations de précarité liées au logement,
- La reprise du financement de Rel'og par le Canton,
- La situation des personnes sortant de l'EVAM à l'obtention du permis B, n'ayant plus accès aux logements de l'établissement,
- La création d'un indice de précarité, sur la base d'indicateurs définis avec le soutien de Statistique Vaud,
- La mise en œuvre du nouveau fonctionnement des Transports de personnes à Mobilité Réduite (TMR). À ce jour, aucune indication claire n'est disponible sur l'impact budgétaire pour les communes ni sur les futures conventions avec le Canton,
- La réactivation du groupe de travail « Plan Grand Froid », en lien avec l'augmentation des situation de personnes sans domicile fixe. L'objectif est de clarifier les responsabilités et d'élaborer une solution opérationnelle. Une réflexion sur une convention intercommunale est en cours afin d'assurer une répartition équitable des coûts,
- La présentation du projet RTE (Revenu de Transition Écologique) porté par la Coopérative Vaudoise de Transition Écologique et Sociale (COVATES),

- la présentation et la validation des budgets 2025 en faveur des structures suivantes : Français en Jeu, le Défi, Mode d'Emploi et l'Épicerie Caritas, avec répartition des charges entre les communes.

Le suivi administratif de la Conférence est désormais assuré par son secrétaire général, tandis que la présidence est exercée par tournus annuel.

Depuis le 1er juillet 2024, la Commune de Crissier assure la présidence laissée par la commune d'Ecublens.

Informations complémentaires disponibles :
Dans le rapport de gestion de l'association :
https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.12

4. Chômage

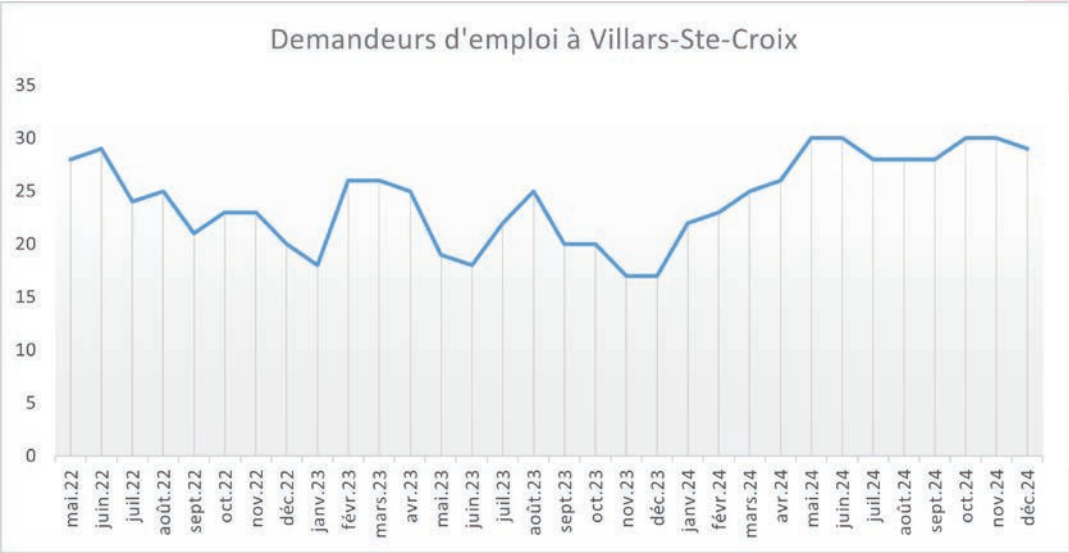

5. Aînés

La sortie des aînés a été organisée par la Municipalité et s'est déroulée à Arc-et-Senans. 63 personnes y ont pris part.

Des visites ont également eu lieu auprès de huit octogénaires et de trois nonagénaires de la commune, à l'occasion de leur anniversaire, afin de leur adresser les vœux des autorités.

La Municipale en charge du dicastère a pris part à des séances organisées par Pro Senectute et Lausanne Région, en lien avec les thématiques relatives aux seniors.

En coordination avec Lausanne Région, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des aînés de la commune dans le but d'identifier leurs besoins et attentes.

6. Plan canicule

Le plan canicule concerne les personnes âgées de plus de 80 ans.

La Commune de Villars-Ste-Croix a élargi la prise de contact aux couples, et non uniquement aux personnes vivant seules.

L'été 2024 n'ayant pas connu de période de canicule, le plan n'a pas été activé.
Le dispositif est coordonné par la Préfecture, avec la participation du CMS et de la commune.

Une rencontre de préparation multidisciplinaire a été organisée dans le cadre de ce plan.

7. Transport de personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier de différents dispositifs de transport.

La Commune de Villars-Ste-Croix subventionne les courses THV (Transport Handicap Vaud) à raison de 96 courses de loisirs par année et par personne.

Les chauffeurs bénévoles Mèbre–Sorge sont également sollicités par les habitants.
Un soutien financier annuel leur est octroyé par l'intermédiaire de l'APREMADOL, donc indirectement par la Commune.

Cette entité est en recherche constante de bénévoles, qui perçoivent une compensation pour les frais liés à l'utilisation de leur véhicule.

En 2024, 41 courses subventionnées et non subventionnées ont été effectuées pour un total de 668 km, au bénéfice de trois personnes.

La centrale de coordination a comptabilisé 21 appels pour Villars-Ste-Croix.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** http://www.bems.ch/cms/index.php?page=accueil
- **Sur le site de l'association :** https://www.cms-vaud.ch/apremadol/
- **Sur le site de l'association :** https://transporthandicapvaud.ch/

BEMS **APREMADOL** **Transport handicap**

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

8. Plateforme jeunesse

La Plateforme jeunesse s'est réunie à trois reprises en 2024.

Il s'agit d'un espace d'échange regroupant des municipaux, ainsi que des animateurs et des travailleurs sociaux de proximité (TSP) de l'Ouest lausannois.

La plateforme est financée par les communes participantes, avec une contribution maximale de CHF 0.20 par habitant, destinée à soutenir les activités organisées par les animateurs et TSP.

En 2024, deux actions ont été menées :
- un tournoi de futsal,
- des ateliers de Fem Do Chi à l'intention des jeunes filles.

L'apéritif de début d'année, réunissant les partenaires régionaux de la Plateforme ainsi que les présidents et présidentes des conseils communaux et du Conseil général, a été l'occasion de projeter un documentaire sur le Liban réalisé par un jeune habitant de Renens d'origine libanaise.

Les séances de travail ont porté notamment sur :
- le partage d'informations entre municipaux
- les échanges avec le groupe de coordination jeunesse
- la prévention des dépendances
- la formation et l'insertion professionnelle des jeunes

Informations complémentaires disponibles :
- **Dans le rapport de gestion de l'association :**
  https://www.villars-sainte-croix.ch/net/net_vsc.asp?NoOFS=5651&NumStr=20.10.12

9. Animateur jeunesse communale

Deux moniteurs assurent l'encadrement des jeunes de la commune de Villars-Ste-Croix, en veillant à la continuité, à la complémentarité et à la création de synergies dans les activités proposées.

Les principales actions réalisées en 2024 sont les suivantes :
- Encadrement et animation le lundi soir (18h30–21h) dans la salle de gymnastique (activités sportives, principalement le volleyball) ou au local des jeunes.
- Animation le vendredi de 16h à 22h au local des jeunes, avec diverses activités telles que ateliers de pâtisserie et repas conviviaux. Ces ateliers ont également permis la tenue de stands de pâtisseries lors de manifestations communales ou en faveur d'associations caritatives.
- Organisation d'une journée sportive avec restauration, au profit de l'association péruvienne Tarpuy, qui soutient des jeunes en errance et/ou orphelins. Une centaine de repas ont été servis avec la participation active des jeunes. L'événement a permis de verser plusieurs milliers de francs à l'association.
- Sorties cinéma ou projections de films au local, accompagnées d'un repas et d'un débat.
- Collaboration avec la police de proximité, en lien avec certaines problématiques rencontrées sur le terrain.
- Entretiens individuels avec des jeunes en situation de difficulté (psychologique, familiale, physique, sociale, scolaire ou professionnelle).

10. Passeport vacances

En 2024, un seul Passeport vacances (et aucun Passeport farniente) a été vendu à des jeunes âgés de 9 à 15 ans domiciliés à Villars-Ste-Croix.

Un nouveau système d'inscription est entré en vigueur. Le choix des activités n'est désormais plus effectué par tirage au sort, mais selon le principe du premier arrivé, premier servi.

L'ensemble du processus est dorénavant entièrement numérique, et l'administration communale n'est plus impliquée dans la gestion administrative.

En tant que membre de l'Association Passeport Vacances Région Lausanne (APVRL), la Commune a l'obligation de proposer au minimum une activité par édition.

Comme les années précédentes, les deux moniteurs jeunesse ont organisé un tournoi FIFA sur console PS5, au local des jeunes, accompagné d'un goûter.

Cette activité a réuni 15 jeunes âgés de 12 à 15 ans.

La Municipale en charge du dicastère a procédé à la vérification des comptes de l'APVRL dans leurs locaux et a participé à l'assemblée générale, au cours de laquelle les comptes et le budget ont été validés.

11. BussiVillAje

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Ste-Croix

Le Réseau BussiVillAje est une association de droit privé à but non lucratif, dont l'objectif est de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.
Il propose des places d'accueil prioritairement destinées aux enfants domiciliés dans les communes de de Villars-Ste-Croix et Bussigny.

Trois types d'accueil sont proposés :
- accueil familial
- accueil préscolaire
- accueil parascolaire

Le Réseau est reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).
Les communes de Bussigny et de Villars-Ste-Croix en sont membres.
Les différents sites d'accueil sont autorisés par le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE), anciennement OAJE.

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au mois de décembre 2024.

	Préscolaire 3 mois à 4 ans	Parascolaire (UAPE) Ecoliers 1P - 2P	Parascolaire (APEMS) Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2016	140	56	101	128	425
2019	180	81	156	130	547
2022	253	155	178	133	634
2023	277	143	236	113	768
2024	**322**	**161**	**276**	**120**	**879**

Les écoliers accueillis dans les réfectoires communaux du Raisin et d'Agora ne sont pas inclus dans les données du tableau principal.

Sur un total de 879 enfants accueillis au 31 décembre 2024, étaient domiciliés :

- 817 à Bussigny,
- 60 à Villars-Ste-Croix,
- 2 hors du territoire des deux communes.

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a souligné l'effort consenti par les deux communes en matière de financement, de planification des sites compatibles et de logistique.

Nouvelle crèche : Quai des Pirouettes

Un nouveau site d'accueil a été ouvert à mi-octobre 2024 dans le quartier Sous-Gare à Bussigny.
La crèche, nommée Quai des Pirouettes, accueille 43 enfants répartis sur 34 places. La capacité totale de 60 places sera atteinte progressivement au cours de l'année 2025.

Cette structure est gérée par le mandataire privé pop e poppa.
L'ouverture simultanée d'un nouveau site, accompagnée du recrutement de plusieurs collaborateurs et de la constitution d'une équipe cohérente, représente un enjeu important. L'expérience montre qu'un délai de trois ans est généralement nécessaire pour atteindre un fonctionnement stable.

Une spécificité du Quai des Pirouettes réside dans sa capacité à offrir 20 places pour les bébés, faisant de cette structure la plus grande nurserie du Réseau.
Ces places sont les plus coûteuses à aménager et à exploiter, mais leur création répond à une forte demande, la liste d'attente comportant une proportion importante d'enfants à naître.

Toutes les places de cette crèche sont financées et subventionnées par BussiVillAje et sont soumises aux mêmes conditions d'accès, de priorité et de tarification que celles directement exploitées par le Réseau.

Capacités, organisation et faits marquants 2024

Avec une capacité totale de 264 places pour les enfants d'âge préscolaire (accueils collectifs et familiaux) et de 350 places pour les écoliers, les demandes d'accueil ont pu être satisfaites dans le cadre de la mission de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

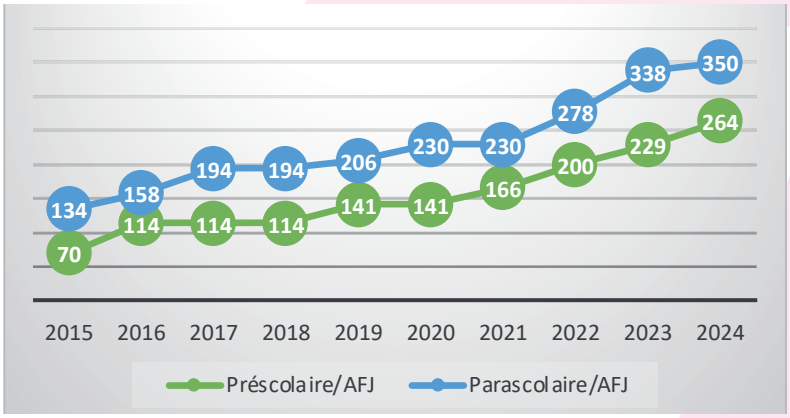

Pour certains groupes d'âge, des places sont restées disponibles, tant en accueil collectif qu'en accueil familial. Cela a permis de mener à bien des missions à visée préventive et sociale, en accueillant un nombre accru de familles habituellement confrontées à un accès restreint.

Activité du comité et évolution structurelle

Le comité de direction du réseau s'est réuni à six reprises en 2024. Il a siégé en effectif réduit, avec cinq membres au premier semestre, puis quatre en raison de la vacance du poste de chef de service du COSEC de Bussigny.

De nombreuses questions liées aux ressources humaines ont été traitées, en lien avec la croissance continue du nombre de collaborateurs-trices, nécessitant une attention particulière à chaque séance.

Le comité a également travaillé sur le projet du nouveau complexe scolaire de Vuette, qui aura un impact sur le jardin de l'Île aux Oiseaux et comprendra probablement un nouveau site parascolaire.

Un groupe de travail incluant des membres de l'assemblée s'est penché sur l'ajustement du tarif maximum préscolaire, inchangé depuis 2013. Une augmentation est prévue dès 2025, pour aligner les tarifs sur ceux pratiqués dans le reste du district.

Subventions et soutien financier

L'année s'est conclue par plusieurs décisions positives :

- La FAJE a accordé une subvention de CHF 150'500.– à titre d'aide à la pierre pour le site Quai des Pirouettes, permettant une renégociation du loyer
- La Confédération est entrée en matière pour un soutien financier à la structure Agorabulle
- L'État de Vaud a versé un montant de CHF 218'228.– en soutien à l'intégration des enfants à besoins particuliers

En 2024, la totalité des charges a représenté un montant proche de CHF 14'023'000.-, financé à hauteur de :

- 39.3 % par les parents utilisateurs
- 22.9 % par la FAJE
- 34.7 % par les deux communes

Effectifs et personnel

Au 31 décembre 2024, l'effectif total s'élevait à 113.6 EPT, répartis comme suit :

- 19.7 EPT pour les accueillantes familiales
- 17.25 EPT pour le personnel de la Maison de la Petite Enfance
- 154 collaborateurs-trices au total, y compris apprentis

Des postes vacants pour un total de 6 EPT subsistaient, en lien avec la pénurie de personnel éducatif qualifié. Il convient d'y ajouter les remplaçants, aides à l'intégration et stagiaires. À noter que 8 personnes ont été recrutées spécifiquement pour les besoins de l'inclusion d'enfants à besoins particuliers, ce qui entraîne des charges supplémentaires pour le service RH.

Répartition des structures

Le réseau comprend :

- des accueillantes familiales de jour domiciliées à Bussigny,
- 5 structures préscolaires :
    - L'Île aux Oiseaux
    - La Maison de la Petite Enfance
    - La TaRentelle

    - Millennium (structure privée pop e poppa – avec 25 places achetées par le réseau)
    - Quai des Pirouettes (ouvert en octobre 2024).
- 6 structures parascolaires :
    - La Bulle d'Air
    - La MandiBulle
    - La FlamanBulle
    - Les P'tites CraBulles
    - La RentiBulle
    - Agorabulle

Gouvernance

La Municipale en charge du dicastère siège en tant que vice-présidente du Réseau BussiVillAje.
L'assemblée générale du Réseau s'est réunie à deux reprises en 2024.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :**
  https://bussivillaje.ch/accueil/rapports-dactivite/

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

Services industriels

8

Rapport de gestion de l'année 2024

Section	**8**
Dicastère	Services industriels
Municipaux responsables	M. Nicola Cassetta Mme Nicole Cattano
Suppléants	M. Vincenzo Camuglia M. Frédéric Strittmatter

Associations liées et responsable	
Entente intercommunale des eaux potables de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix – EIEVMV	N. Cassetta
Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy – Cistep	N. Cassetta

NB : Les rapports des organismes intercommunaux **ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.**

Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou via les QR code dans ce rapport.

1. Eau potable

La Commune de Villars-Ste-Croix fait partie de l'Entente intercommunale des eaux de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix (EIEVMV). Le syndic M. Georges Cherix et le municipal M. Nicola Cassetta siègent au sein du comité directeur (CoDir) de cette entité.

Le réseau de distribution d'eau potable est surveillé avec rigueur et ajusté en fonction des évolutions du territoire. Quarante micros installés sur les vannes du réseau permettent de détecter les fuites rapidement. En 2024, deux incidents de ce type ont pu être maîtrisés sans délai grâce à l'intervention coordonnée du concessionnaire et des entreprises de génie civil.

La consommation est suivie quotidiennement grâce à un relevé automatisé, transmis et analysé chaque semaine. Ce dispositif permet une réactivité optimale en cas d'anomalie.

L'eau distribuée à Villars-Ste-Croix est filtrée naturellement, sans chloration. Des analyses régulières confirment sa qualité, qualifiée de satisfaisante à excellente, tant au niveau bactériologique que chimique.

L'approvisionnement provient de l'aquifère situé au lieu-dit « Les Isles de Plan », sur le territoire de Vufflens-la-Ville, avec un débit de croisière de 1'500 litres par minute. Une redondance est assurée en cas de besoin via le réseau lausannois. À noter que les zones industrielles sont directement alimentées par Eau Lausanne.

Consommation au Village (m^3)	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**
• *Maison de Commune Au Village 54*	*0*	*0*	*0*	*0*
• *Terrain de foot*	*139*	*627*	*246*	*272*
• *Giratoire Rte de Cossonay*	*29*	*56*	*120*	*24*
• *Refuge*	*138*	*142*	*478*	*108*
• *Chapelle*	*191*	*184*	*67*	*186*
• *Collège Au Village 23*	*299*	*246*	*144*	*285*
• *Bâtiment En Saugeon 1*	*913*	*1'092*	*570*	*1'044*
Consommation communale totale (m^3)	1'709	2'347	1'625	1'919
Consommation facturée aux particuliers (m3)	61'232	64'780	60'884	59'895
Total Consommation (m^3)	**62'941**	**67'127**	**62'509**	**61'814**
Achat d'eau EIEVMV (m^3)	67'143	77'247	73'340	72'167
Perte en (m^3)	4'202	10'120	10'831	10'353
Perte en %	6.25%	13.10%	14.76%	14.34%

2. Climat et durabilité

Un questionnaire sur l'implantation d'une petite épicerie a été adressé à l'ensemble de la population. Le taux de réponses favorables de 98 % a conduit la Municipalité à étudier la faisabilité du projet.

Par ailleurs, à la suite de l'acceptation en 2023 de l'initiative cantonale « Pour la protection du

climat », les communes sont désormais tenues de mettre en œuvre un plan d'action climatique. Dans ce cadre, la Commune de Villars-Ste-Croix a décidé d'engager un Plan Énergie et Climat Communal (PECC), avec l'appui du bureau Holdibat SA.

Cette démarche, inscrite dans la durée, est prévue pour une période de quatre ans.

Conclusions

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de la Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Georges Cherix

La Secrétaire
Barbara Kammermann

TABLEAU DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFTPU : Axes Forts de Transports Publics Urbains
APEMS : Accueil pour écoliers en milieu scolaire
APREMADOL : Association pour la PRévention Et le Maintien A Domicile dans l'Ouest Lausannois
ARASOL : Association Régionale pour l'Action Sociale région Ouest Lausannois

BHNS : Bus à haut niveau de service

CET : Conseil d'établissement scolaire
CFF : Chemins de fer fédéraux
CDI : Contrat à durée indeterminée
CG : Conseil Général
CoDir : Comité directeur
COPIL : Comité de pilotage
COPROJ : Comité responsable du projet
CECB+ : Certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus

DAP : Détachement d'appui
DE : Demandeur d'emploi
DGE : Direction générale de l'environnement
DPS : Détachement premier secours

ECA : Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie
EIEVMV : Entente intercommunale des eaux de Vufflens-la-Ville / Mex / Villars-Ste-Croix
EPFL : École polytechnique fédérale de Lausanne

FAJE : Fondation Accueil de Jour des Enfants
FVSP : Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

GROPIL : Groupe pilotage de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
NPIV : Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise

OFROU : Office fédéral des routes
ORPC ROL : Office régional de protection civile Région Ouest lausannois
ORPOL : Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

PALM : Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC : Prestations complémentaires / Protection civile
PDi-OL : Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
POL : Police de l'Ouest Lausannois
PDCn : Plan directeur cantonal

RPGA : Règlement sur le plan général d'affectation

SDIS : Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL : Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SRGZA : Stratégie régionale de gestion des zones d'activités
STEP : Station d'épuration

TL : Transports publics de la région lausannoise
TSP : Travailleur Social de Proximité

UAPE : Unité d'Accueil Pour Ecoliers

VG : Voie secondaire générale

NOTES :

NOTES :